

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

3ème année, No 117 — Samedi, 31 juillet 1886
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



FRANCE.—LE VOTE DE LA LOI D'EXPULSION AU SÉNAT : LE GÉNÉRAL FAIDHERBE PORTÉ A LA TRIBUNE POUR PRENDRE PART AU SCRUTIN

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 31 juillet 1886

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Notes et impressions.—Poésie : La main fermée, par I. Laluyé. — La peine de mort, par G. A. Dumois. — Un officier anglais attaqué par un serpent, par D. Arnauld.—Nos illustrations.—Récréations de la famille. — Son Eminence le cardinal Gibbons. — L'oublié, par A. Choue. — Choses et autres — Feuilleton : Les deux Sœurs, (suite).

GRAVURES : France : Le général Faidherbe porté à la tribune pour prendre part au scrutin. — Le supplice des peignes en Chine : Un condamné mis à la torture.— Gravure du feuilleton.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	\$50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	\$86

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

PRIMES MENSUELLES

VINGT-SEPTIÈME TIRAGE

Le vingt-septième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de juillet), aura lieu lundi, le 2 août, à huit heures du soir, dans la salle de conférence de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Le tirage se fait par trois personnes choisies par l'assemblée. Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



Il a paru, depuis quelque temps, en notre pays, une nouvelle espèce de bipèdes que l'on voit de loin en loin, qui font leur apparition, puis s'évanouissent pour reparaître plus tard, et semblent n'avoir pas de domicile fixe.

Partout où ces gens-là passent, on retourne la tête sur eux et on les suit de l'œil, tant est singulier tout leur individu.

A part de deux ou trois d'entre eux, on ne leur connaît pas de nom, ils n'ont pas de position, il est rare de trouver quelqu'un qui puisse piquer sur ces êtres nomades une étiquette indiquant la famille ou le genre auquel ils appartiennent.

D'aucuns disent qu'ils sont neutres.

Sont-ils méchants ? Cela mord-il ? Je ne le pense pas, je les crois même assez inoffensifs ; mais s'ils ne se laissent pas emporter par des mouvements de colère, leur présence suffit pour en provoquer chez les autres. Car leur allure est très agaçante.

Mais, au fait, l'occasion se présente de vous faire faire plus ample connaissance avec eux, en voici un qui passe, regardez-le...

. — Que remarquez-vous d'étrange ?

— Les cheveux, des cheveux filasse, des cheveux longs, très longs, trop longs, pour un individu comme celui-là, oui, cheveux mal peignés embrouillés malpropres, encrassant le col du paletot. Très laids, ces cheveux.

— Et la figure ?

— Maigre, pâle, teint terreux, pas de traits, l'œil atone, la bouche absurde, absence d'expression... Mais c'est très laid, cela.

— Je le sais, mais examinez donc la mise. — Il a des guêtres ! des guêtres jaune-vert, couleur vert pomme pas mûre ! Il a des gants, et quels gants !... Ses habits ressemblent assez à ceux de tout le monde, mais il est si mal bâti, qu'ils ont pris des formes étranges... C'est un fil de fer habillé... Ah ! il a un chapeau haut de forme en soie ; un castor enfin !

— Oui, le castor est un des caractères physiques de l'espèce.

. Il y a une foule de détails que je passe sous silence, mais ceux que je vous ai donnés suffisent, je crois, pour vous faire rappeler que vous avez rencontré ces types de temps en temps.

Les cheveux surtout attirent l'attention.

J'ai souvent demandé le motif de cette absence de coupe.

On m'a répondu que la plupart de ces bipèdes voulaient se donner une tête à la Chapleau.

Il faut avouer que si tel est leur but, ils ne l'atteignent guère.

Le secrétaire d'Etat (je ne parle pas politique) a une figure mâle, intelligente et énergique, ses traits sont réguliers, l'œil est profond, le front est large et puissant, et les longs cheveux qu'il portait autrefois encadraient admirablement son visage, mais il n'y a pas de comparaison possible avec ces visages cadavériques, jaunes et sans expression, de ces petits jeunes gens qui semblent être des avortons de l'espèce humaine.

C'est donc un ridicule assez connu pour que je vous le signale, et c'est pourquoi je vous en ai dit deux mots.

C'est une de ces anomalies nombreuses que l'on rencontre dans la rue et qui vous font rire et hausser les épaules.

. Notez que ce ne sont pas des *dudes*, ceux-ci ont bien leurs ridicules, leur sottise évidente, mais enfin ils ont un certain genre, mauvais, je l'admets, et cependant on est forcé de reconnaître qu'ils ne cherchent pas à attirer l'attention sous de faux prétextes.

Le *dude* se fait un point d'honneur d'avoir l'air bête, et il y arrive toujours, à preuve cette réponse d'un *dude* parisien auquel on faisait un reproche d'adopter une mise qui lui donnait un air très peu intelligent : "Que m'importe d'avoir l'air bête, dit-il, pourvu que j'ai le chic anglais."

Au moins on sait à quoi s'en tenir, et il faut leur donner crédit de ce qu'ils ont de moins mauvais.

Mais ces citoyens à longue tignasse ne signifient rien, et il est toujours triste pour un homme de devenir une négation au lieu d'être une quantité positive !

. Je ne sais si cela vous a produit le même effet qu'à moi, mais, depuis mardi, je vois rouge partout ; la nuit je rêve que je suis tout de rouge habillé, que les maisons sont écarlates, que les rues sont cramoisies et qu'hommes et femmes sont couleur cardinal.

Tout cela est un souvenir des fêtes de mardi ; la rétine de mon œil a été tellement affectée par les oriflammes, les draperies, les drapeaux, les pavillons et les guirlandes qui émergeaient de toutes les fenêtres, qu'elle en a gardé une impression qui se continue.

Je ne me crois pas cardinal, mais c'est bien juste.

La cérémonie qui a eu lieu cette semaine laissera un souvenir vivace dans la mémoire des personnes qui y ont assisté, et peut-être nos enfants n'en verront-ils pas de semblable.

Sans être à la hauteur des fêtes de Québec, celles qui ont eu lieu à Montréal ont été les plus importantes que l'on ait vues depuis longtemps.

Québec s'était surtout distinguée par son illumination, qui a été rendue plus belle encore par la situation topographique de la capitale, mais Montréal a eu une fête de jour magnifique.

. Le coup d'œil que présentait l'immense nef de la basilique de Notre-Dame était admirable ; la décoration que l'on a critiquée il y a une dizaine d'années est appréciée maintenant par tout le monde, la crudité des tons s'est un peu effacée, les couleurs sont plus douces, et le tout s'harmonise si

bien qu'il faut avouer que l'idée qui a présidée à cette œuvre était vraiment bonne.

C'est là qu'a eu lieu la remise du pallium à Mgr l'archevêque de Montréal, par Son Eminence le cardinal Taschereau.

La cérémonie en elle-même est des plus simples, mais les circonstances dans lesquelles elle a eu lieu lui donnaient un double caractère religieux et national.

Religieux par sa nature et par la présence de plus de vingt prélats et de centaines de membres du clergé.

National, parce que les témoins de cette scène étaient tous membres de nos sociétés nationales et de bienfaisance.

C'étaient donc l'église et le pays tout entier, réunis dans une seule pensée de reconnaissance envers le Saint-Père et élevant leur voix pour affirmer de nouveau leur attachement à leur religion.

. Après la communion de son Eminence, qui a chanté la messe solennelle, le pallium a été étendu sur le milieu de l'autel, et le cardinal, revêtu de l'amict, l'étole, la chape et la mitre s'est assis sur son trône et a reçu le serment du nouvel archevêque.

Le cardinal se leva alors et prit le pallium sur l'autel et le plaça sur les épaules de monseigneur Fabre, en prononçant les paroles suivantes :

En l'honneur de Dieu tout-puissant, de la bienheureuse Vierge Marie, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, de notre Saint Père le Pape Léon XIII, de l'Eglise Romaine et de Montréal, qui vous est confiée, nous vous transmettons un pallium, pris au corps de Saint Pierre comme signe de la plénitude de la dignité pontificale, en sus des droits archépiscopaux, afin que vous vous en serviez les jours qui sont marqués dans les privilèges concédés par le Saint-Siège.

Puis l'archevêque est monté à l'autel et a donné aux assistants sa bénédiction.

En ce moment les cloches sonnèrent à toute volée et aussi loin que les échos de leur son purent retentir, apprirent au peuple catholique que le prélat de Montréal venait d'être revêtu de ses nouveaux droits d'archevêque.

. Les détectives tiennent une grande place dans notre siècle, et cela est si vrai, que la plupart des romanciers ne croiraient pas être lus, s'ils ne glissaient au moins un policier dans le moindre de leurs ouvrages.

Ces gens-là sont partout, ici, là et même ailleurs ; aussi, quoique je sais très bien que vous n'avez rien à redouter d'eux, cependant si vous n'avez pas la conscience bien nette, je vous conseille de bien regarder le soir avant de vous coucher, s'il ne s'en trouve pas un sous votre lit, car ils s'introduisent dans la vie de n'importe qui, quand l'idée leur en passe par la tête.

Demandez-le plutôt à nos voisins, les anarchistes de Chicago, qui viennent de subir leur procès.

Certes, ces révolutionnaires avaient bien pris leurs précautions pour qu'aucun traître ne vint les livrer à la justice et ils croyaient avoir le droit de dormir en paix, en attendant qu'ils fissent sauter une bonne partie de la ville, mais ils viennent de s'apercevoir qu'ils comptaient sans leur hôte.

. Au cours du procès, grande fut leur surprise en voyant paraître comme témoin à charge un nommé Andrew Johnson, un des leurs, un des plus enragés même.

Le témoin commença par dire qu'il était membre de la société des anarchistes connue sous le nom de "Branche américaine de l'Union internationale des Travailleurs," et qu'il faisait partie de la force armée de cette association.

Il avait réussi à capter la confiance de quelques membres de cette société secrète, et avait réussi à être reçu lui-même.

Il avoua avec beaucoup de sang-froid qu'il ne s'était enrolé dans leurs rangs que pour découvrir leurs secrets, et c'est ainsi qu'il avait assisté à toutes leurs séances depuis un an.

Ce qui s'y passait n'est pas de nature à rassurer les gens paisibles qui n'ont d'autre but que de travailler tranquillement et de vivre dans la crainte de Dieu... et des révolutions.

On n'y parlait guère que de dynamite, et à cha-

que assemblée on examinait des bombes chargées afin de calculer leur force destructives.

Les accusés, en voyant leur ancien complice dévoiler tous leurs secrets, semblaient plongés dans la consternation.

. Ce témoin semblait se soucier comme d'une guigne de la sentence de mort prononcée contre lui par les dynamitards.

Les conspirations ne semblent plus être de notre époque, tout finit par ce découvrir, et il n'y a plus guère que les crimes commis par un seul individu qui parfois échappent aux policiers.

Le serment que prêtent les complices n'est plus pris au sérieux, et les traites ne résistent plus à l'appât d'un peu d'or.

Autrefois, une parole donnée était sacrée, on la tenait jusqu'à la mort, aujourd'hui il n'en est plus de même, on ne prête souvent un serment que pour le violer.

Au reste, il est inutile de recourir de nos jours à tous ces moyens, la discussion est libre, le droit d'association est reconnu et on peut arriver à des réformes utiles sans se servir de la dynamite ou du poignard.

Le conspirateur n'existera bientôt plus qu'à l'état de souvenir, comme le brigand calabrais.

. Mais ces bandits ne valent pas la peine qu'on s'occupe d'eux trop longtemps, je préfère vous parler des honnêtes gens.

Samedi, c'est-à-dire aujourd'hui (mais vous aurez lu ce numéro auparavant), a lieu le pique-nique annuel des typos et de tout le personnel de la maison Gebhardt-Berthiaume, c'est-à-dire des ateliers où s'imprime LE MONDE ILLUSTRÉ.

On a reçu de très jolis cadeaux, qui servent de prix pour les courses et différents jeux du programme ; ce qui prouve que les amis du journal et de la maison se considèrent comme de la famille et veulent coopérer à cette fête toute intime.

C'est à Sainte-Rose, sur le magnifique terrain de M. Cyr, qu'a lieu la réunion, sous les grands érables, au bord de la rivière, loin du bruit de la casse et des presses toujours en mouvement.

Bonne journée aux typos !

. Pierre a parfois de ces réflexions que l'on serait tenté de prendre pour des mots très profonds, et qui ne sont que l'expression vraie de ce qu'il ressent dans son bon cœur d'enfant.

L'autre soir, on regardait voler des mouches à feu qui lançaient leurs étincelles dans la nuit.

Sa sœur lui dit :

—Vois donc les belles mouches, as-tu jamais rien vu de si beau ?

Mais Pierre, tout en regardant les étoiles, répondit tranquillement :

—J'aime mieux les mouches à feu du Bon Dieu, elles brillent toujours !!

Leon Leduc

NOTES ET IMPRESSIONS

On critique souvent la personne et non la cause, ce qui n'est pas justice mais malice.

Nous pouvons rire ou nous affliger de la folie des hommes ; mais nous n'avons pas le droit de la vilipender.

Voulez-vous que je vous indique une bonne manière de vous singulariser ? Quand tout le monde attaque une femme, défendez-la.

Les œuvres de l'homme comme les produits du sol, varient suivant les hauteurs où elles éclosent. L'art et la pensée ont aussi leurs altitudes.—G. M. VALTOUR.

MIEL ET FIEL.—Il semble que certaines gens aiment mieux nourrir leur esprit de fiel que de miel. Ils se croient par là plus spirituels que les bons gens qui sont disposés à croire au bien plutôt qu'au mal. On n'est pas à l'aise avec eux, et, éloignant au lieu d'attirer, ils sont exposés tôt ou tard à s'en repentir.—ED. CH.



LA MAIN FERMÉE

A UN ENFANT

Ouvrir ta main, c'est impossible,
Me dis-tu d'un air fanfaron.
Enfin, ton audace inflexible
Pour un peu me rendrait poltron.

Mais vois-tu... cela t'humilie,
Je suis vainqueur sans coup férir ;
Ta main ouverte est si jolie
Qu'il faut souvent toujours l'ouvrir.

L'ouvrir au malheur qui succombe,
Au pauvre, à l'enfant sans berceau,
A ce qui souffre, à ce qui tombe,
A l'Être humain comme à l'oiseau.

Aussi, crois-moi, chère âme chérie,
Mieux vaut ne pas vivre, plutôt
Que de vivre la main fermée,
Comme l'avare ou l'idiot.

L. LALUYÉ.

PÊLE-MÊLE

LA PEINE DE MORT

La peine de mort a toujours existé. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à ouvrir la bible et les autres livres de l'antiquité. On l'appliquait pour plusieurs offenses. On voit, par exemple, dans la bible, qu'un homme fut lapidé pour avoir ramassé du bois le jour du sabbat.

Au fur et à mesure que la civilisation s'étendit, la peine de mort cessa d'être appliquée aussi fréquemment. Maintenant, on ne l'applique guère plus que pour punir le meurtre, et encore emploie-t-on bien souvent l'exil comme châtiment de ce crime. Il en est de même pour les crimes contre l'Etat.

Entre certains pays, la peine de mort est abolie en Portugal depuis 1867 ; en Roumanie, depuis 1864 ; en Hollande, depuis 1870. En Russie, elle est abolie sauf pour les crimes contre l'Etat ou le Czar depuis le règne de l'impératrice Elisabeth (1753).

Les cantons de la Suisse l'abolirent dans l'ordre suivant : Fribourg, en 1848 ; Neuchâtel, en 1854 ; Zurich, en 1869 ; Genève, en 1871, Bâle et le Tessin en 1873. Un an après elle entra, comme loi fédérale, dans l'article 65 de la constitution suisse. Certains cantons, ayant cru voir une atteinte portée à leurs droits autonomiques, par l'entrée de l'article 65 dans la constitution, la question fut soumise au vote populaire, le 18 mai 1879. Dans ce vote, 200,485 voix se prononcèrent pour l'abrogation de l'article de la constitution fédérale abolissant la peine de mort et réservant la suppression ou le rétablissement de cette peine aux législations cantonales, tandis que 181,588 voix se prononcèrent pour le maintien de l'article 65.

La question de la peine capitale ayant été soumise au parlement allemand, le 1^{er} mars 1870, 118 députés contre 81 se déclarèrent en faveur de son abolition. Dans le conseil fédéral, les représentants de Weimar, de la Saxe, de l'Oldenbourg, de Meiningen, de Sondershausen, de Lübeck et de Brême, ont voté pour l'abolition, et même après l'intervention de M. de Bismark pour son maintien, il n'y a eu pour la conservation de la peine capitale que 127 voix contre 119 au parlement.

En Belgique, la peine de mort est abolie de fait quoiqu'inscrite dans la loi. En Angleterre et en France on tend à en diminuer l'application d'année en année, comme l'indique le tableau suivant :

EN ANGLETERRE :

	Condamnés.	Exécutés.
De 1806 à 1825.....	12,200	1,614
1833 à 1837.....	573	25
1838 à 1847.....	70	10
1848 à 1857.....	58	11
1858 à 1867.....	37	13
1868 à 1876.....	23	12

EN FRANCE :

	Condamnés.	Exécutés.
1826 à 1830.....	111	72
1831 à 1840.....	53	30
1841 à 1850.....	49	34
1851 à 1860.....	50	29
1862 à 1870.....	20	11
1871 à 1885.....	29	15
1875 à 1880.....	25	6

.

En parcourant l'histoire, on voit que la peine de mort était appliquée sous des formes bien diverses. Dans les premiers âges du monde, on lapidait, on tranchait le cou à l'aide d'un glaive, on crucifiait. Saint Pierre fut crucifié, à Rome, la tête en bas ; Celui dont il prêchait la doctrine l'avait été la tête en haut, et c'est pour cette raison que le chef des apôtres demanda d'être exécuté de la manière dont il l'a été. Le tranchement du cou a été le châtiment le plus fréquemment employé autrefois, et il l'est encore aujourd'hui, par exemple, en France, où le glaive est remplacé par le couperet, depuis que le Dr Guillotin a inventé la machine qui porte son nom. Saint Jean-Baptiste, saint Paul, Mary Stuart, Louis XVI, Marie-Antoinette eurent la tête tranchée.

Nous ne parlerons pas ici des supplices imposés aux chrétiens qui refusaient d'apostasier leur foi ; on sait avec quel raffinement de cruauté et de barbarie ils étaient mis à mort. Parler de ces supplices, de même que de ceux appliqués par l'Inquisition, serait nous forcer d'agrandir considérablement le cadre de cet article.

De nos jours, les supplices employés pour punir les criminels sont : en Espagne, la garrotte ; en France, la guillotine ; en Angleterre, aux Etats-Unis et dans d'autres pays, la pendaison ; au Tonquin, on fait asseoir le criminel sur un pieu qui lui traverse lentement le corps ; en Perse, on suspend le condamné par les pieds ; en Chine, les criminels s'ouvrent eux-mêmes le ventre. C'est le châtiment le plus en usage dans cet intéressant empire.

.

On croit généralement maintenant que l'exil est un châtiment suffisant pour punir l'homicide ; que l'application de la peine de mort est démoralisante pour le peuple.

Nous ne sommes pas de cet avis. L'exil, pour un criminel qui a passé une bonne partie de sa vie dans les bagnes, est un châtiment bien doux et nullement de nature à l'effrayer. Si l'on veut protéger le citoyen honnête contre ceux qui n'attendent qu'une occasion pour lui enlever la vie, c'est de continuer l'application de la peine capitale pour les crimes de droit commun, sans s'occuper de l'objection que les abolitionnistes opposent, lorsqu'ils disent qu'elle est démoralisante ; cette objection ne repose sur rien. Quant aux offenses politiques, punies par la mort de celui qui s'en rend coupable, on devrait appliquer l'exil.

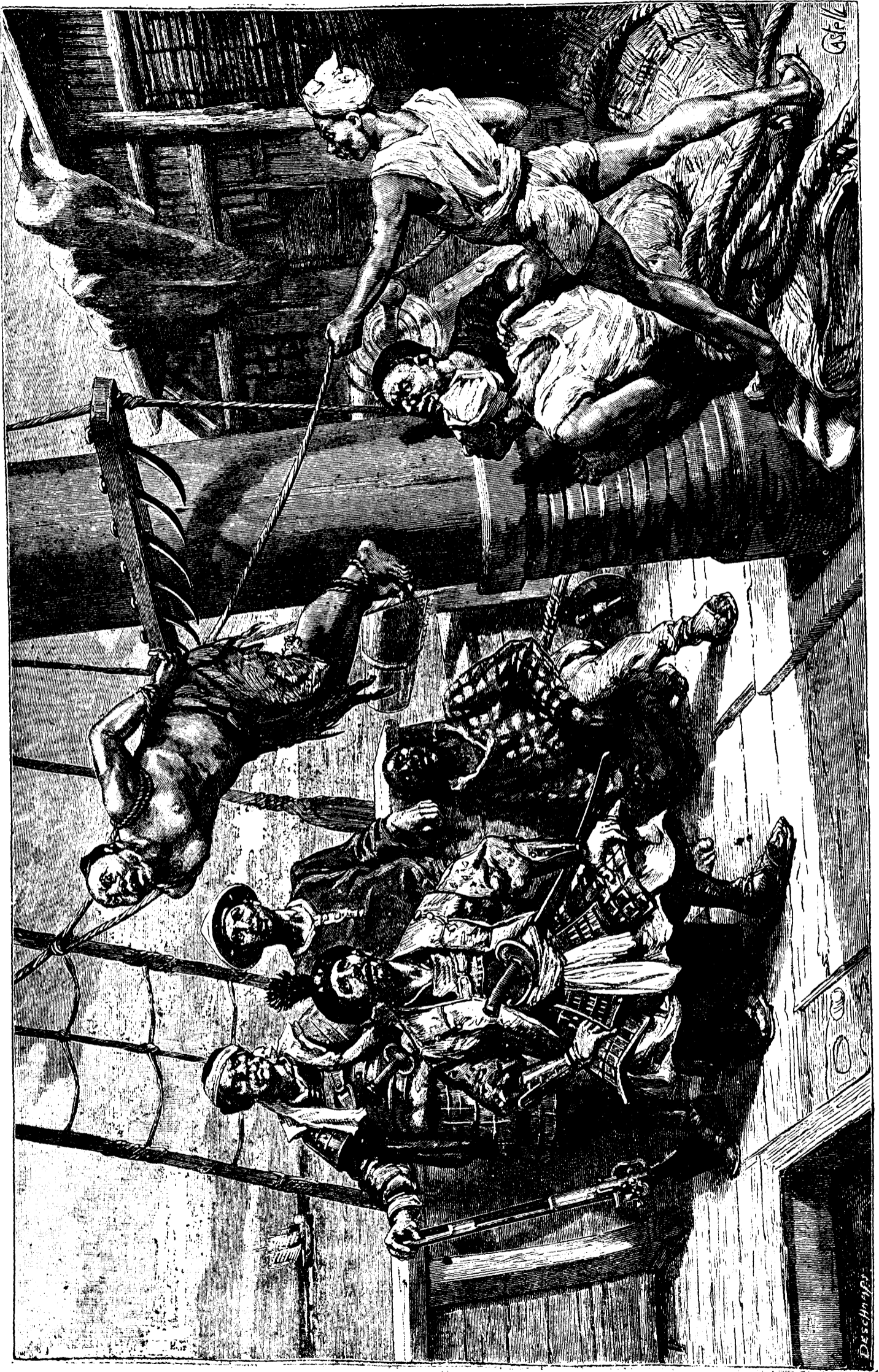
Pour preuve de ce que nous venons de dire, nous citerons six cantons de la Suisse où l'exécution des criminels a été rétablie, vu la fréquence des crimes, après avoir été abolie. Ce sont les cantons d'Uri, Schwytz, Appenzell, Lucerne et Zurich et le demi canton d'Obwald.

Nous regrettons que de nos jours on soit encore obligé d'appliquer la peine capitale ; la civilisation, si largement étendue, aurait dû faire disparaître le crime d'homicide de la terre. Tous les individus devraient s'aimer comme des frères, se protéger mutuellement. Mais, malheureusement, il n'en est pas ainsi. Le crime existe encore, et c'est pour l'éviter autant que possible que les gouvernements se voient obligés de le punir sévèrement.

Nous sommes de ceux qui appellent de tous leurs vœux le jour — qui probablement cependant arrivera jamais — où le crime ayant disparu de la terre, on pourra briser les instruments servant à la justice humaine.

G.-A. DUMONT.

Tout nouvel abonné au MONDE ILLUSTRÉ, pour 4, 6 ou 12 mois, recevra gratuitement tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication : "Les Deux Sœurs." L'abonnement est strictement payable d'avance.



LE SUPPLICE DES PEIGNES EN CHINE. — UN CONDAMNÉ MIS A LA TORTURE

Un officier Anglais attaqué par un serpent

LE NAJA DE L'AFRIQUE AUSTRALIE ET DE L'INDE

DEPUIS quelques mois, on peut voir, au Jardin des Plantes de Paris, un nouveau serpent dont vient de s'augmenter sa collection d'ophidiens ; c'est un naja de Ceylan, du même genre que le naja du Cap.

Le naja est l'un des serpents dont la morsure est le plus redoutable. L'horrible reptile dont se sont enrichies les galeries, avant bien des mois n'aura pas pris son parti d'être captif et regardé derrière une vitre. Les serpents venimeux ne s'apprivoisent guère, et même ils vivent peu de temps en captivité. Celui-ci dresse par moments avec vivacité une tête menaçante et projette en avant son dard.

Profondément irrité et parfois effrayé d'être donné en spectacle, et se sentant réduit à l'impuissance, son cou se dilate étrangement et forme un disque à l'extrémité duquel la tête paraît petite, semblable à celle des couleuvres. Cette tête est revêtue, au-dessus, de grandes plaques avec écusson central. La bouche est large ; dans la mâchoire supérieure sont plantées des dents cannelées, très développées et, en arrière, deux ou trois crochets petits et lisses : ces crochets distillent un venin mortel.

Le corps de ce nouvel hôte du Jardin des Plantes est allongé, arrondi un peu plus gros vers le milieu du ventre ; sa couleur est jaune d'or avec des taches sombres. Couvert d'écailles inégales, il offre cette particularité que les plaques qui revêtent le dessous de sa queue, conique, longue et pointue, sont distribuées deux par deux. Il a été donné au Muséum zoologique par M. de la Croix. Le capitaine du navire qui l'a rapporté du Ceylan a été mordu à la main, ce qui a nécessité l'ablation immédiate d'un doigt ; encore est-il resté souffrant.

Ce serpent, signalé à ses employés par le savant M. Desguez comme l'un des plus dangereux, est l'objet d'une extrême défiance. On lui passe sur une pelle sa nourriture, composée de souris, de grenouilles, de crapauds—morts ou vivants—en ayant soin de fermer l'issue avec un filet aux mailles étroites ; tandis que les boas et d'autres serpents sont considérés comme inoffensifs, les gardiens nettoient les

glaces de leurs compartiments sans prendre aucune précaution, passant l'éponge à côté des ophidiens roulés sous leur couverture.

Le naja de Ceylan et des pays les plus chauds de l'Hindoustan est apparenté au naja du Cap et à l'ilaje d'Egypte. Le disque concave qui se développe chez le reptile, lorsqu'il est excité, figure une sorte de chapeau qui lui a valu aussi, de la part des premiers Portugais qui pénétrèrent dans les Indes orientales, le nom de *copra di capello*, ce qui signifie serpent à chapeau.

Le naja est assez commun dans la région du Cap, où les serpents venimeux sont nombreux : au musée de Cap-Town on voit une rare collection de ces reptiles, en compagnie des autres bêtes de l'Afrique australe. Le naja a été également signalé sur la côte orientale et sur la côte occidentale. Livingstone en a rencontré plus d'une fois dans l'Afrique équatoriale.

Cet ophidien se tient dans les endroits ombragés, où il se blottit entre les racines des arbres, dans le creux des immenses baobabs, sous des amas de pierres et au milieu des broussailles. Il grimpe aux arbres avec facilité et va chercher des œufs dans les nids pour suppléer à sa nourriture ordinaire de grenouilles et de crapauds, de reptiles et de petits mammifères du Cap. Il sait nager et passe de longues heures dans l'eau à se baigner.

Lorsque le naja se voit poursuivi, il se retourne vers son adversaire en se dressant sur sa queue, en gonflant sa collerette, en sifflant avec force. Il essaie de l'atteindre de ses crochets, mouvement qu'il exécute avec une promptitude extrême.

Un de mes amis, raconte le chasseur suédois Anderson, échappa à grand-peine à l'un de ces serpents. Un jour qu'il était en train d'herboriser, un naja passa tout près de lui. Mon ami prit la fuite à reculons, aussi vite que possible. Le naja le poursuit et allait l'atteindre lorsque l'homme trébucha contre une fourmilière et tomba à la renverse. Effrayé sans doute, le serpent fila rapide

contraire, il semblait que le reptile eût recouvert toute sa vigueur grâce au bain qu'il venait de prendre. Heureusement, le voyageur s'avisa d'un stratagème : il jette son chapeau de paille sur le sol ; le naja se précipite dessus comme sur une partie de son ennemi, mord furieusement le chapeau et laisse enfin au voyageur le temps de se mettre à l'abri de sa poursuite. Souvent de gros animaux sont attaqués ; et il n'est pas rare d'entendre parler d'un éléphant mordu par le terrible serpent et qui est mort après trois ou quatre heures d'agonie.

M. Fulbert-Dumonteil a raconté qu'un officier anglais, longeant en voiture un chemin ouvert dans les taillis à une vingtaine de lieues de la ville du Cap — bâtie comme on sait à cette extrémité du continent africain qui s'avance en pointe dans les mers du Sud — fut tout à coup assailli par un naja de grande taille. Après avoir déchargé sans effet son revolver sur l'énorme reptile, il fouetta son cheval, pensant se dérober par la fuite. Il ignorait que le naja avait assez de souplesse et d'agilité

pour suivre une voiture. Le reptile engagea une lutte de vitesse avec le véhicule ; il aurait pu atteindre le cheval, mais c'est à l'homme qu'il en voulait. " Deux fois, dit le narrateur, le naja s'élança au-devant du cheval, qui se cabra, et la voiture, affreusement secouée sur la route inégale fut près de verser.

" L'officier, gardant toujours son sang-froid, enlève d'une main ferme son vigoureux cheval et la voiture est emportée avec une vitesse prodigieuse.

" Mais le serpent est toujours là ; tantôt devant, tantôt derrière, tantôt à droite, tantôt à gauche, dans une ondulation immense, dans un suprême élan de colère, son corps visqueux et frémissant s'allonge vers le voyageur comme un bras gigantesque ou se dresse sur sa tête comme une épée.

" Trois coups de revolver (les derniers) ont manqué leur but dans la course saccadée de la voiture et l'implacable reptile, que ce bruit n'effraye pas autrement que l'éclat d'une capsule, redouble d'agilité et de colère, comme s'il prévoyait que sa proie va peut-être lui échapper."

D'un élan prodigieux, l'épouvantable reptile atteignit la voiture au moment où le cheval s'abattait sur la route. Au même instant l'officier anglais sauta à terre et tira son dernier coup de revolver. Enfin, grâce à l'assistance de deux Hottentots, notre voyageur réussit à se soustraire au péril qui le menaçait.

Des expériences faites sur

le danger de la morsure du naja, il résulte que des pigeons en sont morts trois ou quatre minutes après ; une poule, en cinq ou six minutes ; les chiens peuvent succomber après vingt minutes, mais aussi résister pendant plusieurs heures. Il est particulièrement curieux d'observer que le venin est d'autant moins actif que le reptile a mordu un plus grand nombre de fois successivement. Ainsi, le naturaliste Breton a fait mordre par un naja la queue d'un serpent aquatique. Une heure et demie après, la partie blessée était frappée d'immobilité ; le serpent aquatique mourut deux heures plus tard, " sans qu'il se fût montré d'autre symptôme qu'un besoin continu de respirer." Un lapin qui avait été mordu immédiatement après, à la cuisse, par le même naja, montra de la paralysie, puis des convulsions et mourut au bout de onze minutes. Un pigeon, piqué ensuite, mit vingt-sept minutes à mourir ; un deuxième pigeon, une heure et onze



D'un élan prodigieux, l'épouvantable reptile atteignit la voiture.—Page 101, col. 3

comme une flèche.

D'autres voyageurs ont rapporté des faits venant à l'appui du dire des colons du cap de Bonne-Espérance et des nègres de la côte occidentale, lesquels affirment que le naja adulte poursuit un homme ou tout animal qui passe à sa portée. Chaque jour amène une catastrophe qui fait oublier celle de la veille.

Des Hottentots nous racontent la mort presque subite d'une jeune fille qui traversait en nombreuse compagnie l'oasis de peu d'étendue qui sépare les deux déserts du Karrou et du Gouff, situés entre le cap de Bonne-Espérance et le Griqualand. Mordue à la cuisse, elle expira en moins de dix minutes. Récemment encore, c'est un voyageur qui, croyant échapper au redoutable reptile, traverse un cours d'eau, gagne l'autre rive sans pour cela être délivré de son ennemi, que l'eau n'a pas arrêté—nous avons dit que le naja sait nager. Au

minutes ; un troisième, trois heures et vingt-deux minutes ; un quatrième et un cinquième ne présentent aucun symptôme d'empoisonnement.

On sait encore, grâce à d'autres observations, que les morsures qui pénètrent dans les vaisseaux sanguins d'un certain diamètre sont fatalement mortelles, quel que soit le remède employé. En général, l'action du venin porte principalement sur la respiration ; des paralysies partielles se manifestent rapidement, des convulsions se déclarent.

Une femme basouto, mordue au pied, ne fut secourue par un médecin que dix heures après. Depuis l'instant où elle avait été atteinte par les crochets du serpent venimeux, la malheureuse était tombée dans un état de prostration extrême ; on aurait pu la croire sous l'influence d'un narcotique. Quand on put enfin l'assister elle avait déjà perdu la vue et toute sensibilité ; la constriction extrême du pharynx rendait la déglutition impossible. Toutefois, malgré cette situation presque désespérée, grâce à un traitement énergique, la sensibilité revint, ainsi que la vue et au bout de huit jours la blessée entra en voie de guérison.

Un Boer avait été mordu à la main. Dix minutes après, sa mâchoire se montrait fortement contractée, la respiration était à peine marquée. On le tira de cet état en lui faisant prendre de force deux bouteilles de vin de Madère très chaud tandis que, sur sa plaie largement incisée, était versé un mélange d'ammoniaque liquide, d'alcool, de savon blanc, d'huile de succin, et de baume de la Mecque.

Ne se contentant pas d'inoculer la mort par une simple égratignure faite avec ses crochets, le naja lance des jets de salive mêlée de venin, en cherchant à atteindre les yeux de celui qu'il combat. Cette bave peut produire la cécité.

Comme on le voit, la morsure du naja n'est pas toujours mortelle, ainsi que certains l'affirment. Un homme mordu n'est pas perdu sans rémission et l'amputation n'est pas toujours jugée nécessaire. Dans l'Inde, contre la morsure des serpents à lunettes, qui sont, nous l'avons dit, du même genre que le naja de l'Afrique, on se sert de divers remèdes tenus secrets par les charmeurs de serpents. Un moyen très employé est l'application sur la plaie d'une pierre composée de substances spongieuses " dite pierre à serpent. "

Brehm nous fait connaître qu'il y a longtemps que le naturaliste Kolb a indiqué qu'au cap de Bonne-Espérance on fait usage de ces pierres. On les fait venir de l'Inde, et elles possèdent des propriétés vraiment merveilleuses. " Thumborg, qui visita le Cap après Kolb, dit-il, indique que la pierre à serpent authentique doit adhérer fortement au palais lorsqu'on la place dans la bouche et que de petites bulles d'air doivent monter à la surface lorsqu'on la jette dans l'eau. Lorsqu'on la pose sur un point mordu, ajoute-t-il d'après le même voyageur, la pierre s'y applique, tire dehors le venin et tombe d'elle-même lorsqu'elle est suffisamment imbibée. A ce qu'assure Johnson, le secret de la préparation de la pierre à serpent est encore aujourd'hui entre les mains des brahmines et leur rapporte des sommes considérables. On sait, toutefois, que cette pierre est faite d'un mélange d'os grillés, de chaux et d'une résine préparée d'une certaine façon ; cette substance peut évidemment aspirer dans ses pores un liquide tel que le sang mélangé de venin ; il est probable que la succion produirait le même effet, mais pourrait peut-être n'être pas sans quelque danger. "

On a parlé aussi de la racine d'aristoloche comme jouissant d'une grande efficacité ; mais la vertu de cette plante a été probablement surfaite et des naturalistes autorisés avouent qu'il ne connaissent aucun remède capable de combattre victorieusement les funestes effets de la morsure du naja. Au Cap, les Anglais emploient avec plus de succès l'eau de Luce et l'ammoniaque. Les Boers se cautérisent avec de la poudre. On leur attribue aussi un mode de traitement passablement singulier : ils fendent la poitrine à une poule vivante et l'appliquent à l'endroit mordu. La poule meurt peu d'instants après. On recommence l'opération avec une seconde poule, puis avec une troisième ; quelquefois une quatrième est nécessaire ; on ne s'arrête que lorsqu'on n'observe plus sur elle aucun signe d'empoisonnement. Une fève blanche, qui pousse au Cap, et qu'on nomme *fève monsieur*, est

aussi utilisée pour le même objet. On la coupe en deux et on la place sur la morsure, où elle adhère.

Les serpents du Cap ont pour ennemi un grand oiseau de trois pieds de hauteur, ayant le bec robuste de l'aigle et monté sur de longues jambes comme les grues. Les Boers l'ont appelé " secrétaire " à cause d'une touffe de plume qu'il porte derrière la tête, ainsi que le font les gens de cabinet qui passent leur plume derrière l'oreille droite. Lorsqu'il découvre un serpent, le secrétaire l'attaque d'abord à coups d'aile pour le fatiguer, le saisit ensuite par la queue et l'enlève à une grande hauteur pour le laisser retomber. Ce destructeur des serpents répète ce manège jusqu'à ce que le reptile soit mort.

Cet oiseau est d'un naturel doux et les habitants du Cap aisément l'appriivoisent.

DANIEL ARNAULD.



L'EXPULSION DES PRINCES

A gravure que nous consacrons sur notre première page à ce sujet se rapporte à l'incident qui s'est passé au Sénat, à propos du vote sur l'ensemble du projet de loi contre les prétendants. Sur la demande de la droite, le vote devait avoir lieu à la tribune, au scrutin secret avec appel nominal. Le général Faidherbe, qui est paralysé, s'était fait apporter dans la salle des séances. Mais il ne pouvait gravir l'escalier de la tribune, et quelques membres de la droite s'opposaient à ce qu'on allât chercher son vote. Alors le général prit le parti de se faire transporter à la tribune, où notre dessin le fait voir déposant son vote dans l'urne. Il est assis dans son fauteuil, soutenu par son collègue, M. Combescure, qui, aidé d'un huissier, l'avait lui-même au milieu des bravos de la gauche hissé jusque-là avec son siège, au moyen d'un brancard.

LE SUPPLICE DES PEIGNES EN CHINE

Les Chinois ont une passion prononcée pour l'opium, et, quelle que fut la prohibition faite par le gouvernement du Céleste-Empire pour cette denrée pernicieuse, son commerce était et est encore aussi répandu que celui du tabac dans toute l'étendue du monde.

La contrebande se mêla de la fourniture de l'opium aux disciples de Confucius, et ce fut particulièrement à l'embouchure de Choo-Kiang, qu'elle se faisait ouvertement par les Américains et les Anglais, lors de la prohibition. Voici comment opéraient les contrebandiers : Dans l'après-midi, leurs barques, d'une construction légère, élancées, montées par soixante à quatre-vingts rameurs, rôdaient le long de la côte, épiant la moment favorable. Habiles à le saisir, elles partaient comme l'éclair et arrivaient à aborder les navires de dépôt. En un clin d'œil, l'opium était extrait des caisses, et les boules ou morceaux, suivant la provenance, étaient portés de mains en mains aux matelots chinois, qui les transportaient avec une merveilleuse prestesse. Ces boules ou morceaux, du poids de trois cents livres environ, étaient assez petits pour être cachés et débarqués avec facilité.

L'opium une fois à bord, le bateau contrebandier s'élançait, rapide comme la flèche, poursuivi par les bateaux de la douane chinoise, qui n'avaient voulu le saisir que muni de sa cargaison, en flagrant délit de contravention à la loi.

La lutte qui s'engageait, avait alors l'intérêt d'une joute des plus curieuses ; des deux côtés les rameurs rivalisaient de force et d'adresse ; les embarcations volaient sur les eaux ; mais malgré les coups de canon, le bateau de la douane parvenait rarement à ralentir la marche des fraudeurs, qui échappaient à sa poursuite.

On prétend même que cette chasse si animée n'était, d'ordinaire, qu'un vain simulacre, car les mandarins fumant eux aussi de l'opium, étaient peu disposés à se priver de cette jouissance, devenue chez eux une véritable passion.

Il arrivait, cependant, que quelquefois les fraudeurs étaient saisis ; on les punissait alors rigoureusement, et quand ils étaient récidivistes on leur tranchait la tête. Mais aussi, malheur au mandarin qui avait assuré cette capture s'il venait à tomber entre les mains des contrebandiers ; il disparaissait pour toujours.

J'ai dit que les mandarins coupables d'avoir fait des contrebandiers prisonniers étaient cruellement mis à mort quand ils tombaient entre les mains des vendeurs d'opium ; comme preuve à l'appui, je vais raconter ici un fait arrivé à Tienpek, que les journaux anglais ont rapporté avec force détails.

L'un des plus hostiles persécuteurs des vendeurs d'opium était, dans la province, le mandarin Chou-Tsun, décoré du bouton impérial et presque parent de l'Empereur défunt. Il ne fumait pas l'opium, et par conséquent n'avait nullement mis dans le programme de son gouvernement l'impunité des contrebandiers, voilée par des dehors de poursuites illusoires.

Il savait très bien que, dans certaines îles situées sur la côte, il y avait des dépôts de la denrée et qu'il fallait faire bonne garde pour que la marchandise damnée n'entrât pas sur le territoire du Céleste-Empire.

Un beau matin du mois de mai, Chou-Tsun, ayant appris qu'une tentative de débarquement allait être faite, voulut lui-même prendre part à la chasse contre les contrebandiers. Cette poursuite fut heureuse en ce sens que les employés de l'accise impériale réussirent à capturer cinq hommes montant une proue très rapide à bord de laquelle étaient chargées douze caisses d'opium, valant chacune 3,800 francs (soit 750 piastres,) ce qui faisait une somme importante.

Les cinq prisonniers, d'après les lois du pays, furent condamnés à mort. Le bourreau reçut l'ordre de les éventrer ; mais avant d'en arriver à cette extrémité, il dut leur arracher les ongles, les nerfs des pieds et des bras. Cela fait, il leur ouvrit le ventre d'où il arracha les intestins.

Les cadavres de ces malheureux furent ensuite exposés sur des claies placées aux abords de la ville, non loin du rivage où des aigles de mer et vautours purent à leur aise déchiqueter leurs restes rongés par les vers.

Trois mois après cette sanglante exécution, le mandarin Chou-Tsun, se trouvant en villégiature dans son palais d'été de Chekaeng, entendit une certaine nuit un bruit de clôtures brisées, et de pas rapides s'avançant vers la couche moelleuse où il reposait.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, il fut saisi par trois hommes au visage recouvert d'une gaze noire, et emporté vers le rivage de la mer, puis jeté dans une embarcation qui s'éloigna à force de rames.

— Où me conduisez-vous ? demanda le pauvre Chou-Tsun quand il reprit l'usage de ses sens.

— Tu le verras bientôt, répondit un des hommes placés devant lui dans le canot chinois.

Une demi-heure après avoir quitté le rivage, le mandarin sentait l'esquif aborder contre la paroi d'un vaisseau. Il fut de nouveau enlevé et à la lueur des étoiles aperçut, dans un havre placé dans un coin de la terre où il avait été mené, un grand navire à l'ancre, à bord duquel il fut hissé et sur le pont duquel on le jeta lourdement.

Un homme portant une longue barbe, plastronné d'une armure de plaques de fer superposées comme les lattes d'une persienne, s'avança vers lui.

— Chou-Tsun, lui cria-t-il, tu as fait éventrer cinq de mes matelots, capturés par tes soins pour avoir seulement voulu vendre honorablement une marchandise fort prisée par tes administrés. La loi du talion va venger ces pauvres victimes de ta férocité. Tu vas mourir. J'ai préparé pour toi un supplice nouveau dont je veux expérimenter les effets sur ta personne. Regarde.

Entre les deux mâts du navire étaient établis deux rangées de pointes acérées ressemblant fort à deux grands peignes aux dents tranchantes.

Au-dessus de ces peignes de fer, une tringle de fer supportait une corde au bout de laquelle un nœud-coulant devait saisir le condamné sous les aisselles, de façon à pouvoir le labourer d'un mât à l'autre.

Chou-Tsun fut déshabillé sur l'ordre du chef des contrebandiers et quelques moments après il se voyait hissé à la hauteur des deux peignes à lames tranchantes.

—Une, deux, trois ! s'écria celui qui présidait à la torture.

Et le malheureux mandarin fut lancé contre les lances de fer. Son sang coula, car il avait été perforé dans le ventre et dans le dos.

Quelques minutes après un repos jugé nécessaire pour prolonger le supplice, Chou-Tsun qui criait à fendre l'âme, fut encore balancé, mais cette fois de façon à ce que ses cuisses fussent déchirées par devant et par derrière.

Les cris du malheureux redoublaient d'intensité.

Et les contrebandiers d'opium, sans pâlir, montaient ou abaissaient la poulie, afin que le *lardement* du supplicé fût opéré sur toutes les parties de son corps.

Peu à peu les cris du mandarin cessèrent. La vie s'échappait et la mort venait rapidement.

—Sois maudit ! fils de chien ! murmura-t-il enfin en rendant l'âme. Je serai vengé.

Il le fut en effet, une semaine après. Le navire contrebandier dont le capitaine s'était fait justicier d'une si épouvantable manière, fut capturé par les barques de la douane chinoise qui, ayant attaché tous les hommes faits prisonniers aux mâts et aux vergues, y mirent le feu et, s'éloignant aussitôt, assistèrent tranquillement à l'incendie de leurs ennemis.

D'abord le feu sortit par toutes les issues du navire, par les sabords et les écoutilles, les mâts s'écroulaient, entraînant dans leur chute les contrebandiers attachés à leur base ou suspendus aux vergues.

Ces nouveaux condamnés à mort tombaient les uns à la mer où les requins en faisaient leur pâture, les autres au milieu des flammes, dans lesquelles ils brûlaient comme du suif dans une marmite. C'était horrible, épouvantable.

Enfin le navire contrebandier sombra et disparut dans les eaux tranquilles et muettes, observatrices de la perte de cette maison flottante.

Chou-Tsun était vengé.

Mais avant de mettre le feu au vaisseau ennemi, les Chinois de la douane du Céleste-Empire avaient eu le soin de transborder dans leurs embarcations toute la cargaison d'opium qu'ils avaient trouvée.

Ils la revendirent à leurs concitoyens avec de très gros bénéfices.

C'est comme cela que se joue la comédie sur la terre où Confucius a laissé son magnanime évangile.

B. R.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 211.—ÉNIGME

Ma mer n'eut jamais d'eau, mes champs sont infertiles.
Je n'ai point de maisons et j'ai de grandes villes.
Je réduis en un point mille ouvrages divers.
Je ne suis presque rien et je suis l'univers.

No 212.—PROBLÈME

Si 6 hommes ont fait 75 toises de long sur 10 de large et 6 de profondeur en 36 jours, travaillant 10 heures par jour, combien faudra-t-il de jours à 72 hommes travaillant 12 heures par jour, pour faire 645 toises de long sur 20 de large et 8 de profondeur.

No. 213.—DEVINETTE JEU DE MOTS

Nous n'arriverons, ici-bas, à l'acceptation de la xxxxxx, qu'en tempérant la xxxxxxxx de l'esprit par la souplesse du cœur.

SOLUTIONS :

No 208.—Le mot est : Mou-lin.

No 209.—Les mots sont : Brute et Rebut.

No 210

BLANCS.

1 D 2 C D

2 D pr. T, échec et mat.

Et autres variations.

NOIRS.

1 C 5 D

Comme les hommes sont plus capables de distinguer le mérite des femmes à certains égards, de même les femmes jugent plus sainement les hommes lorsque la prévention ne s'en mêle pas.



SON ÉMINENCE LE CARDINAL GIBBONS

Son Éminence le cardinal James Gibbons naquit à Baltimore (Etats-Unis), le 23 juillet 1834. Ses parents, qui étaient Irlandais, le conduisirent en Irlande dès sa plus tendre jeunesse, et c'est en ce pays qu'il reçut sa première éducation. En 1853, il retourna à Baltimore et entra au collège Saint-Charles, où il fit ses études théologiques. Le 30 juin 1864, il fut ordonné prêtre par feu l'archevêque Kendrick, et en 1868 le pape Pie IX le nomma Vicaire Apostolique pour l'Etat de la Caroline du Nord. Il remplit si bien ses fonctions, qu'à la mort de l'évêque McGill, de Richmond, en janvier 1872, il fut élevé à l'épiscopat et devint le successeur du saint évêque qui venait de mourir.

En mai 1879, il fut nommé coadjuteur de l'archevêque Balley, de Baltimore, et lors du décès de ce dernier, le 3 octobre 1879, l'évêque Gibbons monta sur le siège épiscopal du diocèse de Baltimore. En 1883, il fut appelé à Rome pour assister au Concile assemblé afin de prendre en considération la situation de l'Eglise en Amérique, et dont le résultat a été la convocation du troisième Concile Plénier de Baltimore. L'archevêque Gibbons fut nommé délégué apostolique et président de ce Concile.

Dans le consistoire du 7 juin dernier, il fut nommé cardinal, par Sa Sainteté le pape Léon XIII.

L'OUBLIÉ

Le vieux sergent me raconta :

—Depuis six heures du matin, nous nous battrions, et ça chauffait dur ! On avançait, on reculait ! C'est drôle, une bataille ! Au premier coup de canon, on a beau faire, il vous monte un frisson le long de l'échine, et la main se cramponne à la crosse du fusil.

Ce n'est pas qu'on ait peur, non ! je parle pour les vieux lascars à poil qui ont déjà vu le feu. Ces galopins de conscrits, c'est autre chose ! on leur boucherait le bec avec un grain de chènevis... Je dis ! au premier coup de canon, car au dixième, tous ces lapins, jeunes et vieux, redressent les oreilles et reniflent la bonne odeur de la poudre qui embaume les champs.

Pour lors, vers midi, les clairons sonnèrent la charge.

Nous avions devant nous un petit bois, d'où les Pruscos nous canardaient à fusil que veux-tu.

On prend ses jambes à son cou, et en cinq minutes nous jouions de la baïonnette sous les chênes, dans les noisetiers, à travers les ronces qui nous éraflaient la peau.

Cà, c'est le bon moment ! se trouver face à face avec ces oiseaux-là, leur casser les ailes à coups de crosse, les clouer aux arbres comme des chats-huants qu'ils sont. Ah ! mon garçon ! mon garçon !

On est fou ! le sang vous bat aux tempes comme si la caboche allait sauter ; au bout des bras, aux nerfs tendus, le fusil pèse moins qu'un fêtu de paille, il n'existe plus au monde que le coin de paysage où se découpe la silhouette du soldat ennemi qui vous couche en joue. C'est comme un éclair, une vision qui se grave dans votre esprit, et revient plus tard aussi nette qu'au moment de la bataille.

Bon ! voilà que je fais des phrases ! suffit !

A côté de moi se démenait comme un beau diable un camarade à moi, le sergent Painbis, un vieux chevronné. Il sautait comme un cabri dans la broussaille et jouait du flingot en artiste enthousiaste et consciencieux.

Et les Pruscos filaient devant nous !

Painbis et moi nous courions dans un sentier qui côtoyait un ravin profond, encombré de broussailles et de ronces, j'étais en avant.

Tout à coup, j'entends un sifflement, un cri, puis... plus rien.

Je me retourne et je vois le pauvre Painbis rouler dans le ravin.

Je me cramponne à une branche de bouleau, et en un clin d'œil, après avoir écarté les broussailles où il est enfoui, je me trouve à côté de lui.

—Hé bien, vieux ?...

D'un geste, il me montre le sang qui coule à flots d'une blessure reçue en pleine poitrine, son visage est pâle et son regard morne. La fusillade continuait, et la forêt s'emplissait de clameurs.

J'approchai ma gourde de ses lèvres qui saignaient : il sembla renaître un instant.

—Je vais te transporter à l'ambulance, Painbis, tout de suite.

Il me fit signe que non : et ressemblant le peu de forces qui lui restaient, il murmura :

—C'est fini !... fini !... Va ; on se bat... là-bas. Plus tard, tu viendras...

Il inclina la tête, poussa un soupir et mourut.

J'avais oublié de vous dire que ceci se passait en arrière de Wissembourg, dans un coin de montagne.

Moi, je lui serre la main et je retourne au feu. Les Pruscos, un instant repoussés, tombaient sur nous à leur tour, en bandes qui hurlaient et nous enveloppaient de toutes parts.

En une heure, nous avons perdu tout le terrain conquis, et nous battions en retraite sur Hagenau. Vous savez le reste. Frœschwiller, Sedan, n'est-ce pas ?... Il s'était passé tant de choses dans ma cervelle, que pendant longtemps je ne songeai plus au camarade Painbis. Bah ! il devait reposer à côté des autres dans quelque fosse sur la lisière du bois !

Pourtant, l'année dernière, je voulus revoir le champ de bataille où tant des nôtres tombèrent, et surtout ce sentier perdu, ce ravin.

J'arrive dans la forêt, le matin, à l'aube ; ça sentait bon le muguet et le coucou ; les oiseaux bavardaient dans les arbres.

Je ne retrouvais plus le sentier ; les herbes l'avaient envahi. Tiens, voilà bien le gros chêne, sur le bord du ravin ; voilà encore la trace des balles sur l'écorce, de vieilles cicatrices, vieilles, vieilles !

Je me penche au-dessus du ravin ; au fond, c'est un fouillis inextricable des mêmes broussailles ; des mêmes ronces, c'est bien là.

Je descends, et, du bout de mon bâton, j'écarte ce rideau de verdure et de fleurs.

Oh ! mon garçon ! mon garçon ! quel spectacle ! Le pauvre Painbis, le sergent chevronné, repose toujours là, son fusil à côté de lui.

Et ses grands yeux sombres de squelette avaient l'air de me faire des reproches et de me dire :

—Ami ! ami ! que je trouve le temps long !

A. CHOUE.

Bibliographie. — Nous accusons réception du *Manuel de Cantique à Ste. Anne*, par M. Et. Legaré. Ce petit recueil publié par la maison Léger Brousseau, de Québec, est un vrai petit bijou, la musique des cantiques est imprimée avec soin et clarté. Nous recommandons vivement ce coquet recueil à nos lecteurs et remercions l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

SURPRISE DE VOYAGE



—Comment, garçon, c'est ça que vous donnez comme œuf à la coque ?

—Oh ! monsieur, c'est qu'à Paris, à l'époque de Pâques, on ne fait plus que des œufs à surprises.

CHOSSES ET AUTRES

—L'honorable M. Ouimet, surintendant de l'éducation dans la province de Québec, a été créé par le Saint-Père commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire.

—On se prépare déjà à Rome à célébrer le plus pompeusement possible le 50e anniversaire de Léon XIII comme prêtre. Cette célébration aura lieu à la fin de l'année 1887.

—Deux canadiens ont été élus aux dernières élections de l'île du Prince-Edouard : les honorables S. J. Poirier et J. O. Arsenau.

Moyen d'éloigner les mouches.—Voici les chaleurs, et on sait combien le bétail et les chevaux sont alors incommodés par les mouches. Pour les mettre à l'abri des piqûres et tuer les œufs déposés dans leurs poils, il suffit de laver chaque jour ces animaux avec une décoction de feuilles de noyer.

—L'enfant appartient à l'Eglise, en vertu de son initiation baptismale, plus qu'il n'appartient aux sociétés humaines par la vertu des inscriptions et des contrats. Celles-ci n'ont d'action que sur sa vie extérieure, en tant qu'elle est engagée dans la vie publique ; l'Eglise est la gardienne inflexible des droits de sa conscience.

—Le droit de copie de la photographie de Mme Cleveland est, dit-on, réservé à un nommé Baker. Ce droit de copie a une grande valeur. La population aux Etats-Unis approche le chiffre de 60 millions, et si seulement un million de ces photographies pouvait être vendu à 5 cents de bénéfice l'une cela donnerait un profit net de \$50,000.

—Deux missionnaires anglais, les révérends Chalmers et Gill, publient le récit de ce qu'ils ont fait, dans la Nouvelle-Guinée, pendant les années de 1877 à 1882. Chalmers raconte qu'un dimanche, il arriva dans un village éloigné de la côte ; il entra dans une chaumière, étendit sa carte sur le plancher, et il s'appretait à pointer la situation, entouré par les gens de la maison, lorsque des gouttes étranges tombèrent sur la carte. Elles provenaient d'un gros paquet suspendu au plafond. Le missionnaire plia sa carte et examina l'objet : c'étaient les restes de la grand'mère du logis, dont on avait suspendu le corps, "pour le sécher."

—On a souvent répété que la femme devrait avoir droit de voter aux élections. Voici sur ce sujet l'opinion d'un écrivain : Quoique bien formellement adversaire de cette mesure qui semble à l'ordre du jour en ce moment, je tiens à déclarer que je suis au moins autant que qui que ce soit l'ami et l'admirateur de sexe faible et beau. Nul n'a plus que moi d'estime et d'affection pour celle qui est la vie de notre foyer domestique. C'est parce que je considère, que ce serait abaisser la femme, la souiller, lui enlever ce qu'elle a de plus beau, de plus précieux : l'amour conjugal et maternel, que de la mêler à nos luttes politiques, à nos querelles de partis, que je n'hésite pas à qualifier de funeste le prétendu droit qu'aurait la femme de donner son suffrage.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE POUR LE TEMPS DES VACANCES

— 00 —
La balance de toutes nos Marchandises d'été seront vendues à sacrifices

— AU —
SYNDICAT CANADIEN,
DUPUIS, DUPUIS & CIE,
Coin des Rue Sainte-Catherine et Amherst,
A LA BOULE D'OR

26433

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

SOUVENIR

Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meilleurs souvenirs de famille que le portrait de nos chers défunts. C'est une seconde mémoire du cœur que l'on met sous les yeux de nos parents et amis. Nous leur présentons donc aujourd'hui un artiste de grand talent,

MONSIEUR HENRI LARIN,

NO 18, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

ST-LEON WATER COMPANY

E. Massicotte & Frère, seuls Agents,
217, RUE ST-ELIZABETH

Ordres reçus par le Téléphone, No 810 A. Cette eau peut être prise à jeun pour la consommation et après les repas pour la dyspepsie. Elle est infallible.

Les célèbres "Razoirs Suisses" à 4 ou 6 lames donnent tous jours satisfaction.

Les Cafetières "de Vienne," en Cuivre, sont reconnues comme faisant le meilleur café.

Les Sorbetières "Rapides" faisant la meilleure crème à la glace dans cinq ou dix minutes.

Les Presses à Patates et à Fruits n'ont plus besoin d'être recommandées, de même des SECHOIRS A RIDEAUX brevetés. En vente chez

L. J. A. SURVEYER

MARCHAND-FERRONNIER,
1588 — RUE NÔRE-DAME — 1588
Vis-à-vis le Palais de Justice

DIGNE D'ENCOURAGEMENT

C'est vraiment extraordinaire l'augmentation des affaires de la maison David Lanthier et la grande réduction des marchandises. Jugez-en par vous-mêmes en faisant une visite chez

DAVID LANTHIER,
1489, Rue Notre-Dame,
ENSEIGNE DE LA BOULE VERTE

VICTOR ROY
ARCHITECTE

No 28, rue Saint-Jacques, Montréal

Liste des prix de L. MARTIAL, photographe, coin des rues Saint-Laurent et La-gauchetière. Cabinet : \$1.50 la douzaine; Cartes de Visites : 75 centins la douzaine. Une visite est sollicitée.

ILLUSTRATED SPORTING WORLD, journal illustré, publié à New-York, contenant 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4; six mois, \$2; trois mois, \$1. S'adresser au No 342, Pearl Street, New-York.

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED, journal illustré, publié à New-York, contient 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4; six mois, \$2. S'adresser aux Nos. 53 et 55, Park Place, New-York Etats-Unis.

THIS PAPER may be found on file at Geo. P. Rowell & Co's Newspaper Ad. vertising Bureau (10 Spruce St.) where advertising contracts may be made for it IN NEW YORK.

LESAGE & AMIOT,

Ingénieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS,
SOLLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL.

RIVET & PICOTTE

Fabricants et importateurs de

CHAPEAUX ET FOURRURES

88—RUE SAINT-LAURENT—88

MONTREAL

CLODOMIR RIVET PIERRE PICOTTE

MAGASIN DE L'UNION,

No 19, rue Saint-Laurent, 19

Chapeaux de toutes sortes, depuis 25 cents jusqu'à \$3.00.
PULL OVER faits sur commandes à 24 heures d'avis.

CAZENEUVE ARCHAMBAULT,
Gérant.

GALLERIE PHOTOGRAPHIQUE

L. A. LOISELLE & CIE.,

ARTISTES PHOTOGRAPHES

Coin des rues Ste-Catherine et Saint-André
Montréal

Entrée de la galerie : No 61, rue St-André

DR JOS. G. A. GENDREAU,
CHIRURGIEN-DENTISTE

Le Dr Gendreau, dentiste, autrefois de la rue Sainte-Catherine, désire informer sa clientèle qu'il vient de transporter son bureau au No 134, rue Saint-Laurent (porte voisine de chez M. le Dr Lachapelle).

DR F. X. SEERS, L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

NO 387, RUE CRAIG, MONTREAL

Dents extraites sans douleurs, dents plombées en or, argent, etc. Dentiers fait sur commande à court délai.

LE VOLEUR, journal artistique, littéraire d'actualité, et d'actualité, 59e année d'existence. Ce journal, essentiellement destiné à la famille, reproduit les meilleurs romans français parmi ceux qui peuvent être lus par tous, des articles d'actualités sur les hommes marquants contemporains, et sur les événements du jour une chronique spirituelle sur les faits de la semaine, et enfin un article de mode pour les mères de famille. Le Voleur paraît toutes les semaines, à Paris, 18, rue de l'Antienne-Comédie.



Si vous avez besoin de Pipes ou Cannes

ALLEZ CHEZ

A. NATHAN,
71, rue St-Laurent et 1916 Notre-Dame

Cent cinquantes-cinq grosses de Pipes en Bruyères, avec ambre, depuis 10 cents : 10,000 Cannes, depuis 5 cents. Aussi un assortiment complet d'objets de tabaciste. En gros et en détail.
Venez immédiatement profiter du bon marché.

J. M. FORTIER

—DE LA—

Fabrique de Cigares

"CREME DE LA CREME"

Choisit les plus fins tabacs de la Havane, de sa dernière importation, pour fabriquer le

CANVAS BACK

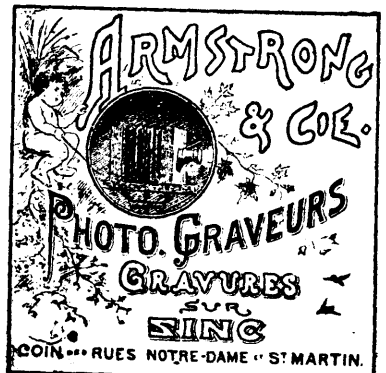
"PETIT BOUQUET,"

LE CIGARE DU JOUR

NOISY BOYS

Est un Cigare de 10 cts vendu pour 5 Cents

A vendre chez tous les marchands de première classe. Essayez



AGENTS DEMANDES

ON demande des Agents pour le MONDE ILLUSTRÉ dans chaque ville et village du Canada et des Etats-Unis. Une commission libérale sera donnée à tous ceux qui, par leurs efforts, augmenteront la circulation de ce beau journal de famille. Un numéro spécimen sera envoyé gratis sur demande. S'adresser à BERTHAUME & SABOURIN, 30, Saint-Gabriel, Montréal.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-propriétaires. Bureau : rue Saint-Gabriel, No 30 Montréal.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 31 juillet 1886

LES
DEUX SŒURS

TROISIÈME PARTIE—(Suite)

V

GEORGETTE regarda tristement autour d'elle. Pour la première fois, sa petite chambre, qu'elle avait si bien arrangée, où n'aguère encore elle se plaisait tant, lui parut froide et sombre comme une prison.

Ses yeux se fixèrent sur son métier ; mais aussitôt elle secoua la tête. Elle ne se sentait pas le courage de se mettre à l'ouvrage.

—Maurice, cher Maurice, murmura-t-elle, oui, je l'aime. Si je ne suis pas désolée, désespérée, quand tous me repoussent, m'abandonnent, c'est que je suis sûre de trouver en lui un appui, c'est que je peux compter sur son amour et son dévouement. Cher Maurice, continua-t-elle avec une sorte d'exaltation, je n'ai plus que toi pour m'aimer ; à toi seul, maintenant, appartient le droit de me protéger, de me défendre !

Elle resta silencieuse, absorbée dans une profonde rêverie. Vingt minutes s'écoulèrent. Soudain, elle se leva brusquement.

—Oui, se dit-elle, il faut que je voie Maurice, qu'il sache tout, et puis que je dois quitter cette maison, le plus tôt sera le meilleur.

Elle changea de robe, jeta un petit mantelet de drap sur ses épaules, mit son chapeau, qui n'était plus de saison, et sortit de chez elle.

Elle descendit l'escalier lentement, sans bruit, comme si elle eût craint d'être entendue.

Comme elle tournait l'angle de la rue Durantin, elle s'arrêta brusquement, puis se jeta vivement en arrière.

Elle venait de voir Jacques Sarrue entrant dans la maison où demeurerait Maurice.

Il n'y avait pas à en douter, le poète allait chez Maurice.

Elle arrivait à la hauteur du faubourg Saint Denis, lorsque tout à coup elle s'entendit appeler.

—Mademoiselle Georgette, mademoiselle Georgette ! criaît une voix derrière elle.

Elle se retourna et vit accourir vers elle une jeune fille de vingt à vingt-deux ans, qu'elle avait vue plusieurs fois chez madame Simon, la passémentière, et qui avait cherché à devenir son amie, en paraissant lui témoigner beaucoup de sympathie et d'intérêt.

Cette jeune fille, qui se nommait Albertine, sauta au cou de Georgette et l'embrassa comme si, intimement liées, elles ne s'étaient pas rencontrées depuis plusieurs années.

—Comme je suis heureuse de vous voir ! dit Albertine, c'est que je vous aime vraiment beaucoup ; vous le croyez, n'est-ce pas ? Mais par quel hasard vous trouvez-vous par ici ? Vous ne vous souvenez peut-être pas que je demeure ici tout près, rue de Meaux.

—Vous m'avez dit, en effet, que vous demeuriez rue de Meaux ; mais, je l'avoue, j'ignorais que cette rue fût de ce côté.

—Nous en sommes à deux pas ; je rentre et j'espère bien que vous ne refuserez pas de me faire aujourd'hui la visite que j'attends depuis longtemps et que vous m'aviez presque promise.

Georgette voulut s'excuser en cherchant un prétexte.

—Non, non, l'interrompit vivement Albertine, en passant familièrement son bras sous le sien, il faut que vous veniez.

Georgette, ne sachant comment résister, se laissa entraîner.

Au bout d'un instant, Albertine reprit :

—Tout à l'heure, quand je vous ai reconnue et appelée, il m'a semblé que vous regardiez les écriteaux accrochés aux maisons du boulevard et je me suis dit : Mademoiselle Georgette a l'air de chercher une chambre à louer. Est-ce vrai ?

—Oui.

—Alors, vous ne vous plaisez plus à Mont-

—Je veux vous dire que dans ma maison il y a justement une chambre à louer, dont les anciens locataires sont partis il y a trois semaines, et que le propriétaire a fraîchement décorée. Cette chambre est à l'étage au-dessous de la mienne, elle est assez grande et sa fenêtre donne sur la rue. Du reste, vous la verrez, et si elle vous convient...

—On veut sans doute la louer cher ?

—Pas plus que la vôtre à Montmartre, j'en suis sûre. D'ailleurs, je suis au mieux avec la concierge : si c'est un peu cher, nous obtiendrons une petite diminution.

Elles arrivèrent rue de Meaux. Albertine ouvrit la porte de la loge et dit à la concierge :

—Nous montons chez moi. Mademoiselle, qui est une de mes bonnes amies, cherche une chambre à louer ; elle désire voir celle de la maison : votre chambre ferait bien son affaire, parce qu'elle pourrait emménager tout de suite.

—Je monterai dans un instant avec la clef, répondit la concierge.

—Vous nous appellerez ?

—Oui.

Les jeunes filles grimpèrent cinq étages et Albertine fit entrer Georgette dans sa chambre.

—Vous êtes vraiment bien logée, dit Georgette après avoir jeté un regard rapide autour de la chambre et sur les meubles.

—C'est un peu haut, mais j'ai de bonnes jambes, répliqua Albertine en riant. Et puis, j'aime ce quartier de Paris et je me plais beaucoup dans la maison. Mais vous verrez tout à l'heure la chambre du quatrième, elle est encore mieux que la mienne.

Elles s'étaient assises et causaient depuis dix minutes lorsqu'elles entendirent la voix de la concierge. Elles s'empressèrent de descendre à l'étage inférieur et entrèrent dans la chambre à louer, dont la concierge venait d'ouvrir la porte.

—Elle me plaît beaucoup, dit Georgette : mais je crains bien que le prix de la location ne soit trop élevé pour moi.

—Cent cinquante francs, dit la concierge.

—Mais elle n'était louée avant que cent trente ! s'écria Albertine.

—C'est vrai : mais elle n'avait pas alors ce joli papier et cette belle glace.

—Soit ; mais il faut que le propriétaire consente à la louer à mon amie à l'ancien prix ; et elle vous donnera cinq francs de denier à Dieu, n'est-ce pas, Georgette ?

La jeune fille répondit en inclinant la tête.

Depuis un instant, elle éprouvait un malaise étrange ;

c'était comme une grande faiblesse, il lui semblait que ses jambes allaient fléchir sous le poids de son corps.

—Je verrai le propriétaire tantôt, dit la concierge, et je ferai mon possible...

—Oh ! si vous le voulez bien, il consentira, fit Albertine.

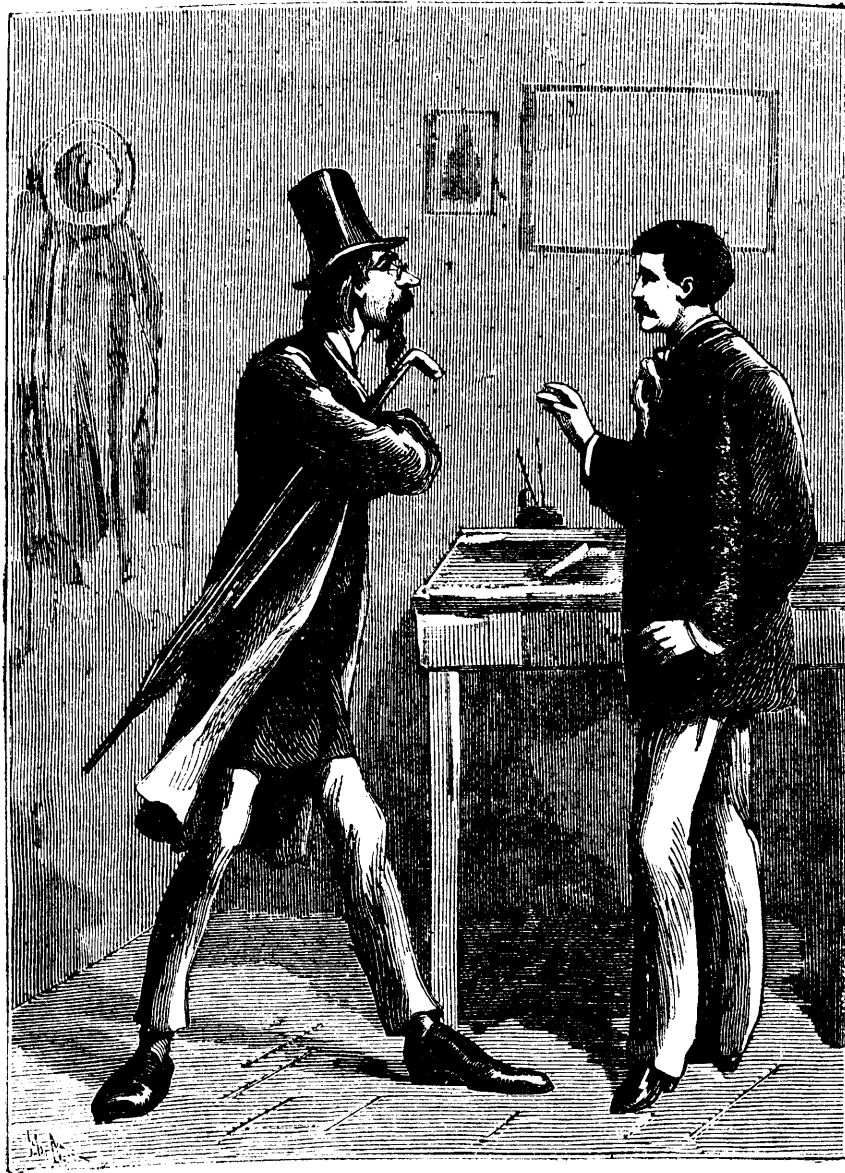
Et, se penchant vers elle, elle prononça quelques mots qu'elle lui dit tout bas à l'oreille :

—Ma chère Georgette, reprit-elle, la chose est entendue ; ce soir, vous aurez loué cette chambre, et dès demain, si cela vous convient, vous pourrez en prendre possession.

Elle s'aperçut alors que Georgette était devenue très pâle, qu'elle tremblait.

—Mon Dieu, mademoiselle Georgette, s'écria-t-elle, est-ce que vous souffrez ?

—Je ne sais pas ce que j'ai, répondit la jeune



Vous et mademoiselle Georgette, répliqua-t-il, je ne vous connais plus.—(Page 58, col 3.)

martre ?

Georgette ne répondit pas.

—Je comprends cela, reprit Albertine ; pour mon compte je déteste ce quartier-là, il y a trop à monter. Parlez-moi de la Villette, à la bonne heure !

—Donc vous voulez déménager au terme de janvier ?

—Dès demain si je peux, répondit Georgette.

—Dès demain ! répéta Albertine surprise. C'est bien, continua-t-elle, vous n'avez pas besoin de m'en dire davantage, j'ai compris : il y a dans votre maison quelqu'un qui vous déplaît, qui vous ennuie, et vous voulez vous éloigner de Montmartre ; vous faites bien, je vous approuve. Tenez je suis tout à fait contente de cela et la chose se trouve à merveille.

—Que voulez-vous dire ?

filles ; mais ne vous effrayez pas, ce ne sera rien.

—Vous tremblez comme si vous aviez la fièvre.

—C'est comme un étourdissement ; il me semble à chaque instant que je vais tomber.

—Remontons vite chez moi, dit Albertine, en prenant le bras de Georgette.

Loin de se dissiper, le malaise de la jeune fille augmentait. Elle monta difficilement les marches de l'escalier, et aussitôt dans la chambre d'Albertine, elle s'effaissa lourdement sur une chaise.

Elle fut prise d'un frisson qui courut dans tous ses membres ; de grosses gouttes de sueur froide couvrirent son front et ses tempes. C'était un commencement de syncope.

Albertine mouilla un linge dans du vinaigre, le lui fit respirer et le passa à plusieurs reprises sur son front.

—Que d'embarras je vous cause ! disait Georgette d'une voix faible ; j'ai eu tort de vous accompagner.

—Oh ! ne dites pas cela, mademoiselle Georgette ; vous avez bien fait de venir, au contraire ; mais vous ne pensez donc pas que ce malaise aurait pu vous prendre dans la rue ?

—Oui, c'est vrai, vous avez raison.

Albertine se montrait très affligée et surtout très empressée à donner des soins à Georgette ; elle tenait évidemment à lui prouver qu'elle était digne de ce titre d'amie qu'elle voulait avoir. Georgette fut, en effet, touchée de tant d'attentions, et à chaque instant elle avait une bonne parole pour témoigner sa reconnaissance à Albertine.

Elle se demanda à quoi elle pouvait attribuer la cause de son indisposition : elle se l'expliqua par les émotions violentes et successives éprouvées dans la matinée, et la peine que lui avaient faite les dures paroles de Jacques Sarrue.

Cependant au bout de deux heures, pensant qu'il fallait absolument qu'elle vit Maurice, qui, après avoir supporté à son tour les reproches de Sarrue, devait l'attendre avec anxiété, elle manifesta le désir et la volonté de s'en aller.

—Y pensez-vous ? s'écria Albertine ; je ne vous laisserai certainement point partir dans l'état de faiblesse où vous êtes.

—Je suis forcée de retourner chez moi.

—Si vous avez peur que madame Simon ou M. Sarrue soient inquiets, je les ferai prévenir par un commissaire.

—Non, non, répliqua vivement Georgette ; mais je vous assure qu'il est important...

Croyant pouvoir compter sur ses forces, elle se leva ; elle fit en chancelant deux pas dans la chambre et retomba sur une autre chaise, en faisant entendre un gémississement.

—Vous voyez bien que vouloir vous en aller maintenant est de la folie, dit Albertine, qui accourait pour la soutenir ; vous allez rester ici, il le faut, je le veux. Si ce soir vous n'allez pas mieux, j'irai chercher un médecin. Avant tout, vous devez penser à vous remettre.

Georgette poussa un profond soupir.

—En attendant, reprit Albertine, qui faisait preuve d'un véritable dévouement, vous allez vous coucher dans mon lit ; après quelques heures de repos, et surtout si vous pouvez dormir un peu, vous verrez, vous serez tout à fait remise. Je descendrai tout à l'heure et j'irai vous chercher un bon potage et un morceau de poulet chez le traiteur. Laissez-moi vous soigner, et demain, quand vous aurez repris vos forces, nous nous occuperons ensemble de votre emménagement.

En parlant elle avait préparé le lit. Elle revint près de Georgette pour l'aider à se déshabiller. La jeune fille ne voulait pas.

—Oh ! comme vous êtes enfant, lui dit Albertine, mais soyez donc raisonnable, vous voulez donc devenir réellement malade !

Ces paroles effrayèrent Georgette. Elle céda aux instances de l'ouvrière. Un instant après elle était couchée dans le lit d'Albertine, et celle-ci sortait pour aller chez le traiteur.

Ce qu'il eût fallu surtout à Georgette à ce moment, c'est la tranquillité d'esprit ; elle était au contraire tourmentée, très agitée, très inquiète.

Albertine revint. Elle trouva Georgette un peu moins agitée. Elle lui fit prendre le potage, chaud encore, et voulut lui faire manger une aile de poulet, qui paraissait assez appétissante. Mais Georgette n'y toucha point. Elle consentit seulement à

accepter encore un verre de vin dans lequel Albertine eut l'attention de faire fondre un morceau de sucre.

—Maintenant, ma chère Georgette, dit l'ouvrière, je vais m'asseoir près de vous et prendre mon ouvrage. Fermez les yeux et tâchez de dormir.

VI

En voyant Jacques Sarrue entrer dans la maison de la rue Durantin où demeurait Maurice Vermont, Georgette n'avait pu se tromper sur ses intentions. En effet, après avoir humilié la jeune fille et impitoyablement broyé son cœur, la colère du poète n'étant pas apaisée, il allait trouver Maurice pour lui reprocher à son tour ce qu'il appelait une infâme trahison.

La clef étant sur la porte, Sarrue crut pouvoir se permettre de l'ouvrir et d'entrer dans la chambre de Maurice sans avoir frappé.

Le jeune homme achevait de copier en belle ronde le manuscrit d'un drame en cinq actes et neuf tableaux, que le directeur de l'agence pour laquelle il travaillait lui avait confié.

Au bruit que fit Sarrue en entrant, il tourna vivement la tête. Reconnaisant le poète, il se leva avec empressement.

—Quoi, c'est vous, mon cher Jacques, comment ça-t-il ; c'est une surprise...

L'attitude compassée et sévère de Sarrue lui coupa la parole. Cependant il marcha vers lui la main tendue.

Le poète croisa ses bras sur sa poitrine et lui lança un regard foudroyant.

Le jeune homme resta tout interdit.

—Mon cher Jacques, balbutia-t-il, pouvez-vous me dire...

—Monsieur Vermont, répondit Sarrue d'une voix sourde, c'est pour cela que je suis ici.

—Vous me parlez sur un ton auquel je ne suis pas habitué, répliqua Maurice, et, s'il faut vous l'avouer, vous m'effrayez. Que se passe-t-il ? Dites-le-moi vite.

—Monsieur Vermont, je sais tout.

Maurice tressaillit et devint subitement inquiet.

—Vous savez, bégaya-t-il.

—Je sais que vous êtes un faux ami, un homme méprisable, sans cœur, sans honneur.

—Jacques, arrêtez ! s'écria Maurice bondissant sous l'injure.

—Je suis venu vous trouver pour vous dire en face ce que je pense de vous et de vos actions, riposta Sarrue en élevant la voix ; rien ne saurait faire taire mon indignation, m'empêcher de vous reprocher vos infamies et de vous dire la répulsion et le dégoût que vous m'inspirez.

Le jeune homme devint blême, ses lèvres frémissaient et un double éclair jaillit de ses yeux. Cependant, faisant un violent effort sur lui-même, il eut la force de contenir sa colère prête à éclater.

—Monsieur Sarrue, dit-il lentement d'une voix tremblante, il faut que ce soit vous pour que je ne réponde pas autrement que je ne le fais aux insultes que vous m'adressez. Je devine la cause de votre emportement, ce qui me le fait excuser ; mais je me demande en quoi mes actions sont infâmes, pourquoi je suis un homme sans cœur, sans honneur. S'il vous plaît de me le dire, vous m'obligerez.

—Vous êtes un homme sans cœur et sans honneur parce que, vous servant hypocritement du titre d'ami, que j'ai eu la malheureuse faiblesse de vous donner, vous vous êtes introduit dans une maison pour tromper une innocente et chaste jeune fille.

—Monsieur Sarrue, répondit gravement Maurice, Georgette sera ma femme.

—Ah ! ah ! fit le poète d'un ton railleur, voilà le bonheur, le bel avenir que vous lui préparez ! Maurice le regardait tout ahuri.

Sarrue se mit à rire ironiquement, puis haussant dédaigneusement les épaules :

—Je vous ai dit tout à l'heure que vous n'aviez pas de cœur, reprit-il ; vous m'en fournissez ce moment une nouvelle preuve.

Maurice était stupéfié.

—Un homme de cœur, continua Sarrue, ne doit songer à prendre une femme que lorsqu'il est en mesure de pourvoir à tous ses besoins. Etes-vous dans cette situation ? Non. Vous n'avez rien, pas même un commencement de position.

—J'ai du courage, je travaillerai.

Sarrue eut encore son rire ironique.

—Vous ne gagnez seulement pas de quoi vous suffire à vous même, dit-il sèchement.

Ces paroles étaient dures, mais vraies.

Maurice éprouva une affreuse sensation et baissa la tête.

—Ainsi, reprit Sarrue sans pitié, voilà votre merveilleuse idée : associer mademoiselle Georgette à votre misérable existence pour lui faire endurer le froid, la faim, toutes les privations, pour la rendre plus malheureuse encore, pour lui faire connaître tous les tourments, toutes les misères ! Voyons, est-ce cela que vous appelez avoir du cœur ?

Maurice ne répondit pas ; mais laissa échapper une plainte étouffée.

—Mais comprenez donc, Jacques, comprenez donc que nous nous aimons ! s'écria le jeune homme.

Sans s'en douter, le malheureux enfonçait le fer plus avant dans la plaie qui saignait au cœur du poète.

Les traits de Sarrue se contractèrent affreusement, et Maurice put voir les lueurs fauves de son regard à travers les verres de ses lunettes.

—Je l'aime, elle m'aime, nous nous aimons... tous les temps du verbe... vous n'avez que cela à dire, répliqua Sarrue d'un ton guttural. Ah ! vous l'aimez ! continua-t-il d'une voix éclatante ; eh bien, apprenez-le donc, moi aussi je l'aime, ou plutôt je l'aimais, car quand il n'y a plus d'estime, l'affection disparaît...

—Vous l'aimiez ! fit Maurice éperdu.

—Oui, oui, je l'aimais, comme on aime la pureté ; comme on aime le bien, comme on aime l'idéal !... Mais j'ai su garder mon secret, moi, et si je vous le livre en ce moment, c'est l'effroyable douleur qui le fait sortir de mon cœur !... Je l'aimais avec ivresse, mais saintement... Ah ! je me serais tué de désespoir si un mot pouvant la faire rougir me fût échappé, si mon regard trop ardent lui eût seulement fait baisser les yeux !... Mon respect pour elle était si profond, mon culte si sacré, que je craignais de l'offenser même avec ma pensée ! Mais tout cela vous est bien égal, à vous ; je ne sais vraiment pas pourquoi je vous dis toutes ces choses. C'est bien ; je me retire, maintenant que vous savez ce que je pense de vous. Nous nous voyons en ce moment pour la dernière fois ; si vous me rencontrez par hasard dans la rue, je vous dispense de me saluer.

Nous redevenons l'un pour l'autre, ce qui aurait dû être toujours : des étrangers, des inconnus. Pourtant, je veux encore vous dire ceci : j'aurai l'éternel regret de vous avoir appelé mon ami !

—Oh ! maintenant que je connais et comprends la cause de votre colère, dit tristement Maurice, vous pouvez m'accabler, j'accepte tout.

Sarrue marchait vers la porte.

—Monsieur Jacques, reprit Maurice, un mot encore, un seul.

Sarrue se retourna.

—Ayez pitié de mademoiselle Georgette, implora le jeune homme ; c'est moi qui ai tous les torts, qui suis coupable... Ah ! je vous en supplie, monsieur Sarrue, ne lui dites rien à elle !

—Vous et mademoiselle Georgette, répliqua-t-il, je ne vous connais plus.

—C'est bien, dit Maurice, nous aurons du courage ; nous lutterons contre l'adversité, contre le malheur.

—Je n'ai pas besoin de vous apprendre, reprit Sarrue, que mademoiselle Georgette est entièrement libre depuis qu'elle n'est plus sous ma protection. Elle a compris qu'elle ne pouvait plus rester dans la même maison que moi. Je voulais aller me loger ailleurs ; mais elle m'a déclaré qu'elle préférait déménager elle-même. Je n'ai pas voulu la contrarier, comprenant qu'il était plus convenable pour elle, qu'elle prit un logement dans une autre maison et, autant que possible dans un autre quartier. Toutefois, comme mademoiselle Georgette restera bien encore huit ou quinze jours rue Berthe, je me procurerai pendant ce temps un gîte chez un ami. Ne voulant plus moi-même la rencontrer, je comprends qu'il lui serait extrêmement pénible de se trouver en

présence.

Sur ces mots, Sarrue sortit de la chambre, et

roide qu'il y était entré.

Maurice resta debout, pâle, immobile, les yeux fixés sur le parquet. Il était atterré.

VII

Au bout d'un instant, sortant de sa torpeur, Maurice se secoua et passa à plusieurs reprises ses deux mains sur son front.

—Oui, murmura-t-il tristement, Sarrue a raison, cruellement raison ; je suis pauvre, je ne gagne pas de quoi suffire à mes propres besoins en travaillant comme une bête de somme, je ne peux rien, rien pour le bonheur de Georgette ! Et pourtant je l'aime... et s'il le fallait, pour la rendre heureuse, je n'hésiterais pas à donner jusqu'à la dernière goutte de mon sang !... Oh ! la misère, c'est horrible ! Avoir la volonté et se sentir impuissant, c'est plus épouvantable, plus horrible encore !

—Que vais-je faire ? Et elle, que va-t-elle faire ? Elle a un état, elle travaille... Mais, seule maintenant, son métier de passementière pourra-t-il la faire vivre ? J'en doute. Elle a dit à Jacques qu'elle déménagerait, où veut-elle aller ? Quelle est sa pensée ? Non, non, c'est impossible, elle ne peut pas rester seule, comme une abandonnée... Si, dès aujourd'hui, nous nous marrions ; là, je mettrais ma table près de la fenêtre, elle placerait son métier ; nous travaillerions ensemble. En nous aimant nous verrions avec moins d'effroi notre double misère.

—Oui, mais c'est moi qui ai cette idée ; Georgette refusera ; je connais sa délicatesse et ses susceptibilités. Mon Dieu, comment faire ? Ah ! je suis désespéré ! Que fait-elle en ce moment ? Si j'avais su trouver un emploi, je ne serais pas embarrassé, car enfin j'aime le travail et je ne suis pas sans capacités. Je pourrais bien gagner, comme d'autres, deux mille quatre cents ou trois mille francs. Ah ! quand on ne connaît personne à Paris, on reste perdu dans la foule des malheureux, nul ne s'intéresse à vous, tout le monde vous repousse.

—Jacques m'avait promis de me trouver des traductions à faire ; il a vu un éditeur, il n'a pas réussi et n'a plus osé faire une seconde démarche. Maintenant, je ne dois plus compter sur lui. Je vois toujours dressés devant moi les mêmes obstacles, je suis dans une impasse ténébreuse.

—Chère Georgette, est-il donc vrai que je t'ai aimée pour te rendre malheureuse ? Oh ! si je le croyais, je ne pourrais plus vivre ! Je ne sais pas ce que Sarrue a pu lui dire ; mais elle viendra certainement pour me l'apprendre, puisqu'elle m'a fait lui promettre de ne plus aller chez elle. Je ne sortirai pas, je l'attendrai toute la journée.

Il s'assit près de la table, devant son travail. —J'en ai encore pour deux heures, dit-il, en touchant le manuscrit dont il faisait la copie. Il faut absolument que j'achève, si je veux manger demain, ajouta-t-il avec un sourire plein d'amertume.

Il prit sa plume, la trempa dans l'encre et se remit à écrire.

Mais il était distrait, vivement préoccupé ; à chaque instant la plume cessait de crier sur le papier, et il tendait avidement l'oreille, espérant toujours qu'il allait entendre dans l'escalier les pas légers de Georgette. Son impatience et ses inquiétudes se révélaient par des mouvements brusques, fébriles.

Il mit plus de trois heures pour achever la copie du manuscrit. Il attendait toujours Georgette.

—Mais elle ne viendra donc pas ! s'écria-t-il en se dressant brusquement sur ses jambes. Qu'est-ce que cela veut dire ? Si Sarrue l'a traitée comme il m'a traité moi-même, la pauvre enfant doit cruellement souffrir ; elle est malade, peut-être !

—Mais il est donc sans entrailles, cet homme, qui se croit dans son orgueil le plus juste, le meilleur, le plus noble, le plus grand !

En proie à une agitation extraordinaire, il marchait dans la chambre d'un pas saccadé, fiévreux.

—C'est trop, c'est trop ! reprit-il au bout d'un instant, d'une voix étranglée ; ce que j'éprouve est intolérable, je ne puis rester plus longtemps dans une aussi cruelle incertitude.

Il mit son chapeau et sortit, ayant la précaution de laisser sa clef sur la porte, dans le cas où Georgette arriverait en son absence.

Le pauvre garçon ne craignait pas qu'un voleur vint le dévaliser.

Il se dirigea vers la place Saint-Pierre, et, pendant une heure environ, il rôda aux abords de la

rue Berthe, espérant qu'il verrait sortir Georgette ou qu'elle montrerait sa tête gracieuse à la fenêtre.

Vain espoir, Georgette n'apparut point dans la rue et la fenêtre resta close. Vingt fois Maurice fut au moment de s'élançer pour pénétrer dans la maison. Il lui fallut une grande volonté pour rester fidèle à la promesse qu'il avait faite à la jeune fille.

La nuit vint. Maurice ne savait plus que penser. Son cœur palpitait sous l'étreinte de mortelles angoisses. Il lui revint cette pensée que Georgette était malade, privée de soins, n'ayant plus personne pour la secourir.

Alors il se décida à retourner rue Berthe, mais bien résolu, cette fois, d'entrer dans la maison et de se présenter devant la jeune fille, dût-il lui déplaire et encourir ses reproches.

Arrivé rue Berthe, Maurice passa rapidement devant la loge de la concierge et s'élança dans l'escalier qu'il grimpa en courant. Il frappa trois petits coups à la porte de Georgette. N'obtenant pas de réponse, il frappa de nouveau et plus fort. Même silence.

—Elle n'y est pas, se dit Maurice, pris d'une terreur subite.

Voulant être bien sûr qu'il ne se trompait pas, il frappa une troisième fois. Ensuite il passa la lame de son canif dans le trou de la serrure ; il put se convaincre ainsi que la clef n'y était point.

Un affreux pressentiment le saisit, et, en une minute, toutes sortes de sombres pensées se heurtèrent dans son cerveau.

Il allait entrer chez la voisine. Il se retint. Son instinct venait de lui faire deviner que c'était elle, madame Simon, qui avait tout révélé à Jacques Sarrue.

Il descendit l'escalier, et, comme il voulait à tout prix savoir quelque chose, il ouvrit la porte de la loge. La concierge était seule.

—Tiens, fit-elle, c'est monsieur Maurice !

—J'étais venu voir M. Sarrue, dit-il, bien certain, cependant, que la femme ne serait pas dupe de son mensonge.

—Vous ne l'avez pas trouvé ; il m'a prévenu tantôt qu'il partait pour aller passer quelques jours à la campagne. Ce n'est pourtant guère la saison ; mais il a des idées si drôles, M. Sarrue.

—J'ai aussi frappé chez mademoiselle Georgette, reprit Maurice.

—Est-ce qu'elle n'est pas rentrée ?

—J'ai frappé trois fois, elle n'a pas répondu.

—Alors elle n'est pas chez elle ; par exemple, c'est bien surprenant elle qui ne sort presque jamais et qui rentre toujours au bout d'une demi-heure.

—Est-ce qu'il y a longtemps qu'elle est sortie ?

—Depuis ce matin. Voyons, quelle heure pouvait-il être ? Huit heures et demie pas plus.

—Et elle n'est pas rentrée depuis ? demanda Maurice d'une voix oppressée.

—Non, j'en suis sûre, car je n'ai quitté ma loge qu'un instant ce soir avant la nuit.

—C'est étrange ! murmura le jeune homme.

—En effet, monsieur Maurice, il faut vraiment que quelque chose d'extraordinaire soit arrivé à mademoiselle Georgette. Elle est sortie ce matin sans rien me dire ; je me rappelle maintenant que je l'ai trouvée très pâle, les yeux fatigués ; elle avait un drôle de regard et la figure toute je ne sais comment.

—Ainsi, vous ignorez où elle est allée ?

—Absolument.

—Madame Simon sait peut-être...

—Rien. C'est moi, dans la journée, qui ai appris que mademoiselle Georgette était sortie dès le matin.

—Oh ! c'est affreux ! murmura Maurice.

—Il ne faut pas vous effrayer si vite, monsieur Maurice, reprit la concierge ; d'un moment à l'autre mademoiselle Georgette va revenir, car il commence à se faire tard.

—Ah ! quelque chose me dit qu'il est arrivé un malheur ! s'écria Maurice avec désespoir.

—A mademoiselle Georgette ?

—Oui, à elle, à elle !

—Mon Dieu, monsieur Maurice, pourquoi vous faites-vous ces idées-là ? Sans doute il est bien étonnant que mademoiselle Georgette ait passé toute la journée hors de chez elle ; mais elle avait probablement quelqu'un à voir et elle a pu être

retenue. Avant de croire toutes sortes de choses pas gaies et de vous désoler, attendez.

—Vous avez raison, reprit-il, il faut attendre. Je vais aller jusque chez moi, puis je ferai un tour de promenade et dans une heure ou deux je reviendrai savoir si mademoiselle Georgette est rentrée.

—Faudra-t-il lui dire que vous êtes venu ?

—Oui, si vous voulez bien ; vous pourrez encore ne pas lui cacher non plus combien je suis inquiet.

Maurice s'éloigna consterné, faisant toutes sortes de suppositions pour essayer de combattre son anxiété, de repousser ses craintes. Il courut encore chez lui, puis il se promena longtemps à l'aventure à travers les rues de Montmartre.

A dix heures, à onze heures et à minuit encore, il retourna chez la concierge de la rue Berthe. Il reçut à chaque fois la même réponse, qui le frappait au cœur comme un coup de poignard : mademoiselle Georgette n'est pas rentrée, on ignore ce qui avait pu lui arriver.

Maurice était assailli de nouveau par ses appréhensions et ses craintes sinistres. Il se souvenait qu'une fois Georgette avait eu l'intention de mettre fin à ses jours en se précipitant dans la Seine.

Cependant, tout en éprouvant l'horreur et l'épouvante de ses lugubres pensées, Maurice s'accrochait avec une sombre énergie à un lambeau d'espoir. Jusqu'à deux heures du matin il fut sur pied ; plus de cinquante fois il monta et descendit cette partie de la rue des Martyrs, qui appartient à Montmartre.

Enfin, forcé de renoncer à l'espoir de voir revenir la jeune fille, il rentra chez lui dans un état pitoyable.

Il se jeta tout habillé sur son lit et s'y roula dans d'horribles convulsions, mordant son traversin, poussant de sourds gémissements, jetant par intervalle des cris affreux, désespérés.

La nuit se passa ainsi. Mais au moment où le jour parut, brisé, anéanti, il s'endormit. Ce fut un sommeil agité, plein de fièvre, tourmenté par d'effroyables cauchemars, plus fatigant encore que l'insomnie.

Quand il se réveilla, il était près de neuf heures. Il sauta à bas du lit, passa un linge mouillé sur sa figure, répara le désordre de son vêtement et courut rue Berthe.

La concierge lui répondit qu'elle n'avait rien appris encore au sujet de Georgette.

Il revint chez lui, la tête basse, le regard farouche, la mort dans l'âme.

Maintenant, il ne doutait plus. Il était convaincu que Georgette, conseillée par son désespoir, s'était jetée dans la Seine.

Il enveloppa la minute du drame et sa copie dans un vieux journal, mit le paquet sous son bras et le porta à l'agence.

En lui remettant douze francs pour son travail, on voulut lui donner un autre manuscrit à copier.

—Merci, dit-il, c'est inutile.

—Vous avez donc d'autres travaux ?

—Oui, répondit-il.

Et un sourire singulier effleura ses lèvres.

Il sortit de l'agence et s'en alla par les rues, regardant les devantures des boutiques. Il entra chez un armurier. Pour huit francs il acheta un petit pistolet de poche à deux coups, des capsules et des balles. Un peu plus loin, dans une autre rue, il acheta cent vingt-cinq grammes de poudre chez un débitant.

Il lui restait encore un peu d'argent ; mais, bien qu'il n'eût pas diné la veille et rien mangé le matin, il ne voulut point écouter son estomac, qui le sollicitait d'entrer chez un traiteur ou un établissement de la société Duval.

Il remonta à Montmartre et fit un détour afin de passer rue Berthe une dernière fois avant de rentrer chez lui.

La concierge était toujours sans aucune nouvelle de Georgette.

Arrivé chez lui, Maurice prit une feuille de papier et écrivit rapidement une vingtaine de lignes. C'était une lettre. Il la plia et la glissa dans une enveloppe sur laquelle il inscrivit cette souscription :

« Monsieur Jacques Sarrue, rue Berthe. »

Cela fait, il lui sembla que l'air lui manquait. Il ouvrit la croisée et promena longuement son regard sur les toits et les fenêtres qui se trouvaient devant lui.

De grosses larmes roulèrent dans ses yeux. A quoi pensait-il ? A Georgette, sans doute, et peut-être à sa mère, à son enfance, à tout son passé, puisqu'il ne voulait plus d'avenir.

— Pourquoi vivrais-je ! prononça-t-il d'une voix creuse ; la vie ne m'offre plus aucun espoir... Sarrue a raison, je suis un misérable ! Je suis fatal à tout ce qui m'approche ; je porte malheur à tout ce que j'aime ?... Pauvre Georgette ! Ah oui, je suis maudit !...

Il ferma la fenêtre. Son regard s'éclaira de lueurs sombres.

Il sortit de ses poches le pistolet, la poudre, les capsules et les balles, il chargea l'arme.

— Deux balles suffiront, murmura-t-il sourdement, en tirant dans ma bouche, c'est assez pour me faire sauter le crâne.

Il s'assit, tournant le dos à la fenêtre, ayant la porte en face de lui, les coudes appuyés sur la table, sa main droite tenant le pistolet.

Ses yeux se fixèrent sur le parquet.

— C'est là que je tomberai, dit-il.

Il fit jouer les batteries de l'arme et s'assura que les capsules étaient bien posées.

— Quand le dernier coup de midi sonnera à l'horloge de la mairie, prononça-t-il d'une voix lugubre, je m'en irai dans l'autre monde afin de voir si l'on y est plus heureux que dans celui-ci.

Et, tendant l'oreille, il attendit.

VIII

Un matin, entre dix et onze heures, un jeune homme suivait le chemin de grande communication, qui conduit du bourg de Soyers au village de Rancourt, lequel a été tracé à une faible distance de cette rivière au courant rapide, qui coule au-dessous de Marangue et qu'on nomme la Vrille.

Bien qu'on fût en plein hiver, la température était assez douce, et les rayons obliques du soleil essayaient d'égayer le paysage dépouillé de sa verdure.

Le jeune homme portait l'uniforme de nos officiers d'infanterie, sans épaulette ; mais le galon d'or de son képi, répété au poignet des manches de sa tunique indiquait son grade. Le poids d'une valise de voyage, qu'il tenait par ses anses, ne l'empêchait pas de marcher allègrement.

A chaque instant, il regardait à droite, à gauche, et, souvent, ses traits s'animaient tout à coup, quelque chose de joyeux illuminait son regard. Il semblait reconnaître de vieux amis ou sourire à d'anciens souvenirs.

Quand il arriva en face du pont de Marangue, il s'arrêta pour regarder plus longtemps. A travers les grands arbres sans feuillage, il découvrit une partie des maisons du village et plus haut, se rapprochant du sommet de la montagne, le hameau des Huttes. Là encore il y avait des souvenirs pour le jeune officier ; mais pour ceux-là son visage s'était attristé et deux larmes tombèrent de ses yeux.

— Ma mère chérie, prononça-t-il tout bas, demain je ferai une visite au cimetière ; mais je ne veux point passer sans saluer ta tombe.

Et il se découvrit.

Au bout d'un instant il continua son chemin. Bientôt il fut en vue de Raucourt. Il rencontra deux paysans de ce village, qui allaient probablement à Marangue ; ceux-ci le reconnurent.

— Mais c'est Georges, Georges Raynal ! s'écrièrent-ils, en s'arrêtant devant le jeune homme.

Ils serrèrent affectueusement la main que leur tendit l'officier.

— Pas plus tard qu'hier, dit l'un, j'ai demandé de vos nouvelles à M. Thomas.

— Dans sa dernière lettre, m'a-t-il répondu, notre Georges nous fait espérer qu'il viendra bientôt au pays. Vous entendez, monsieur Raynal, il a dit "notre Georges." Vous êtes toujours l'enfant de la ferme. Du reste, c'est comme cela aussi à Raucourt et à Marangue : tout le monde vous aime. Et cela, croyez-le bien, monsieur Georges, ce n'est pas parce que vous avez fait votre chemin et que vous êtes un bel officier.

— Monsieur Georges le sait bien qu'il n'a que des amis dans le pays, reprit l'autre paysan ; matin vont-ils être heureux à la ferme ! Votre arrivée va faire sauter de joie tout le monde ; il y aura plusieurs jours de fête aux Ambrettes.

— Vos paroles m'apprennent qu'on se porte bien à la ferme, dit Georges.

— Oui, et c'est à peine si vous trouverez que M. Thomas et sa digne femme ont un peu vieilli. Aujourd'hui tous les enfants sont grands. Comme vous devez le savoir, trois sont mariés et on parle de la noce prochaine de mademoiselle Céline, un beau brin de fille, vous verrez. Au fait, votre arrivée fera probablement avancer le mariage pour que vous puissiez y assister.

— Nous verrons, fit Georges. A Raucourt et à Marangue, y a-t-il quelque chose de nouveau ?

— Rien. Quelques vieux qui sont morts, des jeunes qui sont venus au monde, voilà tout : c'est toujours la même chose.

— Et Georgette, la fille de Gervaise Vernier, elle doit être bien grandie ?

Les paysans le regardèrent avec surprise.

— Mais vous ne savez donc pas, monsieur Georges...

— Quoi ?

— Que Georgette n'est plus aux Ambrettes ?

— Où donc est-elle ?

— Personne ne le sait. Mais on ne vous a donc pas écrit qu'elle avait disparu ?

— Georgette a disparu ! s'écria le jeune homme consterné.

— Une nuit elle est partie sans rien dire à personne. Pourtant, elle était heureuse aux Ambrettes.

— Y a-t-il longtemps de cela ?

— Environ huit mois, c'était en mai dernier.

Le jeune homme appuya sa main sur son front.

— Pourquoi donc y a-t-il de ces fatalités qui s'tachent ainsi à certaines familles ? murmura-t-il.

Il reprit à haute voix :

— Et depuis, M. Thomas n'a pu découvrir où elle est allée ?

— Malgré les recherches qu'il a faites de tous les côtés, il en est encore à se demander ce que la pauvre Georgette est devenue.

— Il y a tout de même dans le monde des familles qui n'ont guère de chance, dit l'autre paysan. On ne vous a sans doute pas laissé ignorer, monsieur Georges, que, très peu de temps après votre départ des Ambrettes et la triste fin de Gervaise, Suzanne s'était noyée dans la Vrille ?

— Oui, oui, cela, je le sais, on me l'a écrit.

— C'est tout de même bien étonnant que M. Thomas ne vous ait point appris la disparition de Georgette ; il aura oublié.

— C'est sûrement un oubli, ajouta l'autre.

— Non, pensait Georges, on a voulu me le cacher.

Après avoir remercié les deux paysans, il se remit en route.

Mais il n'y avait plus de clarté joyeuse dans son regard, la tristesse était entrée dans son cœur.

Pourquoi s'intéressait-il si vivement au sort inconnu de Georgette ? Peut-être l'ignorait-il lui-même. Mais on peut supposer que cet intérêt se rattachait directement à son amour d'autrefois pour Suzanne.

Ne voulant point passer à Raucourt, où il savait qu'il serait arrêté à chaque pas, et ayant hâte d'arriver à la ferme, il prit le chemin de traverse et marcha rapidement dans la direction des Ambrettes.

Un vieux chien de garde, qui le reconnut, aboya joyeux. Aussitôt, tout le monde de la ferme fut sur pied. Il y eut des exclamations d'heureuse surprise et de grands cris de joie.

Thomas, sa femme, ses fils, les deux jeunes filles, tous sautèrent au cou de Georges. Après l'avoir embrassé une fois, on l'embrassait encore. Certes, il fut convaincu que, sur la route, le paysan ne s'était pas trompé en disant qu'il était toujours l'enfant des Ambrettes.

Ces démonstrations d'amitié dont il était l'objet sées, et il se livra tout entier au bonheur de revoir ceux qui l'aimaient tant.

— C'est aujourd'hui jeudi, dit Thomas, dimanche, il y aura aux Ambrettes un grand dîner auquel nous convierons nos amis. Nous voulons fêter aussi votre épaulette, monsieur l'officier, ajouta-t-il gaiement.

Nous savons ce qu'était le cœur du fermier. Il n'aurait pas été plus heureux et plus fier, si Georges eût été son fils.

Le jeune officier passa cette première journée

entouré de ses amis, qui ne pouvaient se lasser de le regarder et de l'entendre. Il leur parla de ses campagnes en Algérie avec enthousiasme, de notre grande colonie, des nombreuses sympathies qu'il avait rencontrées partout et de ses amis du régiment.

Il ne fit aucune question au sujet de Georgette et on ne lui parla point de la jeune fille.

Le lendemain, après le déjeuner, il se disposa à partir pour Marangue.

— Croyez-vous que je trouverai Manette ? demanda-t-il à Thomas.

— Oui, répondit le fermier ; je puis même ajouter qu'elle l'attend.

— Elle sait donc que je suis aux Ambrettes ?

— Je l'ai fait prévenir hier soir, Georges, pensant bien que ta première visite serait pour ta protectrice et ton amie, la vieille Manette Biron.

Le jeune homme saisit la main du fermier et la serra en disant :

— Merci !

— Tu la trouveras bien changée, reprit Thomas ; j'ai cru, il y a quelques mois, qu'elle allait mourir.

— Pour tous, ce serait une perte immense, dit Georges.

— Hein ! fit Thomas, plongeant son regard dans les yeux du jeune homme.

— Je n'ai rien dit, babultia le sous-lieutenant.

— C'est vrai ; mais tu sais quelque chose, Georges ?

— Eh bien, oui, répondit-il, je sais que, depuis qu'elle est revenue aux Huttes, Manette Biron qu'on méconnaît, qu'on repousse, qu'on insulte même, est la bienfaitrice de la contrée.

— Ah ! tu sais cela, fit le fermier ; mais tu ignores sans doute que je lui dois tout, qu'elle a été la providence de ma famille ?

— Monsieur Thomas, répondit Georges, j'étais jeune encore lorsque votre grande affection pour elle m'a fait deviner que vous étiez devenu riche par sa volonté.

— Je n'ai donc rien à t'apprendre, répliqua le fermier ; maintenant, Georges, va embrasser notre mère.

Georges partit. Avant de monter aux Huttes, il entra dans le cimetière de Marangue. Il fut surpris de trouver une croix de pierre sur la tombe de sa mère, qu'il croyait abandonnée depuis longtemps ; il remarqua aussi qu'il y avait au cimetière plusieurs croix pareilles. Il voulut les voir de plus près et il lut successivement les noms de Gervaise Vernier, François Biron et Antoine Vernier. Il n'eut pas de peine à deviner le nom de l'auteur de ces pieux souvenirs. De nouveau et jusque dans un cimetière, il voyait se manifester la volonté de la rebouteuse des Huttes.

— Allons, se dit-il, Manette m'attend ; ne restons pas trop longtemps au milieu des morts.

Il sortit de l'enclos funèbre et se mit à gravir ce chemin des Huttes, dans lequel sept ans auparavant il avait rencontré celle qui devait acquiescer une si triste célébrité sous le nom d'Andréa la Charmeuse.

Dix minutes après il frappait à la porte de la cabane de la rebouteuse.

— Entrez, répondit la voix grêle de Manette.

Le jeune homme ouvrit la porte et entra.

La vieille femme, bien changée en effet, car maintenant elle avait les cheveux presque blancs, était debout au milieu de la cabane.

— Georges, c'est lui ! s'écria-t-elle, en ouvrant ses bras.

Le jeune homme s'y précipita, en disant :

— Manette, Manette, ma seconde mère !

— Ah ! je t'attendais avec impatience, dit-elle. De joie elle se mit à pleurer, pendant que ses bras tremblants le serraient contre son cœur.

La suite au prochain numéro

Tout nouvel abonné au MONDE ILLUSTRÉ pour 4, 6 ou 12 mois recevra gratuitement tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication : Les deux Soeurs. L'abonnement est strictement payable d'avance.